UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01795900 8

U. O. C
4/4/18

LA

Comtesse de Bonneval

LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

B. PASCAL. Les Pensées. — Texte critique (édition couronnée par l'Académie française, prix Saintour). In-4°, LXL-469 pages, fasc. VI des *Collectanea Friburgensia*, 1896. Paris, Fontemoing et Fribourg, B. Weith. . . . . 20 francs

B. PASCAL. Abrégé de la Vie de Jésus. — Texte critique, in-8°, VIII-62 pages, 1897. Paris, Fontemoing et Fribourg, B. Weith. . . . . 2 fr. 50

Le Génie latin (*La Race, le Milieu, le Moment, les Genres*), in-16, 376 pages, 1900. . . . . 5 francs

B. Pascal. Discours sur les Passions de l'Amour. — Nouvelle édition avec préface et notes, petit in-16, XV-32 pages, 1900. . . . . 1 fr. 50

MARC-AURÈLE. Pensées. — Traduction nouvelle avec avertissement et note préliminaire (couronnée par l'Académie française, prix Jules Janin), 1901. — *Deuxième édition revue et corrigée*, in-16, XXI-238 pages, 1902. . . . . 3 fr. 50

Aucassin et Nicolette. — Chante-fable du XIIe siècle, mise en français moderne, avec une préface de JOSEPH BÉDIER. Petit in-16, carré, XLVII-135 pages, 1901. . . . . 2 fr. 50

Les Époques de la Pensée de Pascal. — *Deuxième édition revue et augmentée*, in-16, VIII-286 pages, 1902. . . 3 fr. 50

EN PRÉPARATION :

Étude sur Sainte-Beuve. — *Formation de son esprit et de sa méthode critique.*

B 1114 K

GUSTAVE MICHAUT

LA
Comtesse de Bonneval

LETTRES DU XVIIIe SIÈCLE

MICROFILMED BY
UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
MASTER NEGATIVE NO.: 940047

« On voit assez quels trésors de cœur renferment ces douze ou quinze lettres qui mériteraient d'être publiées de nouveau, avec quelques éclaircissements, quelques rectifications, et dans un ordre qui en fasse valoir toutes les gradations et les nuances. »

SAINTE-BEUVE, *Lundis*, V, 513.

PARIS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
4, RUE LE GOFF, 4

1903

150677
27/5/19

DC
135
B71A4
1903

PRÉFACE

Y a-t-il beaucoup de littératures aussi riches que celle de la France en *Correspondances* privées? Y a-t-il beaucoup de peuples chez qui tant de *Lettres* intimes aient une valeur littéraire et puissent par delà les âges intéresser encore des lecteurs qui n'y cherchent ni détails biographiques, ni témoignages historiques, ni renseignements érudits? Je ne sais. Mais ce que je sais bien, c'est que le nombre de ces *Correspondances*, le total de ces *Lettres*, du XVIe au XIXe siècle, y est véritablement prodigieux.

On le comprend sans peine. C'est en France que s'est d'abord développé l'esprit de société, qu'il a, de l'hôtel de Rambouillet aux salons contemporains, brillé du plus vif éclat, exercé la plus large, la plus profonde, la plus durable séduction, imprégné enfin le plus intimement tous les genres littéraires et la vie littéraire elle-même : en France seulement, la Compagnie la plus ancienne, la plus illustre, la plus enviée et — signe plus significatif encore — la plus en butte aux épigrammes, l'Académie française, se vante volontiers d'être non point un corps savant, mais un salon. Or, si la

conversation est l'expression orale de l'esprit de société, la correspondance en est l'expression écrite : dans une lettre, comme dans une causerie, on se laisse aller à tous les vagabondages de la pensée, on aborde, sans s'y arrêter trop lourdement ni trop longuement, les sujets les plus divers; on passe d'un ton à l'autre, on est tour à tour, selon l'impression du moment, grave ou léger, tendre ou badin ; dans une lettre, comme dans une causerie, on se montre soi-même tout en faisant quelque toilette, on s'abandonne en se surveillant; dans une lettre enfin, comme dans une causerie, on parle de soi et des autres, et l'on y peut mettre sans choquer un peu de cette coquetterie qu'inspire le désir de plaire, de cette malice que suggère le plaisir de médire. Aussi, depuis que la vie de société existe en France, que d'hommes, que de femmes surtout nous ont laissé des lettres charmantes; et avec quelle faveur, de l'époque de Voiture à la nôtre, le public les a toujours accueillies.

Et pourtant il me semble que, si nous aimons aujourd'hui le genre épistolaire *autant* qu'on l'aimait jadis, nous ne l'aimons pas tout à fait *de la même manière* : nous lui demandons un autre genre d'agrément.

Lorsque le chevalier Perrin édita les lettres de Mme de Sévigné, il les publia comme elle les eût publiées elle-même. La divine marquise n'ignorait point qu'elle passait pour bien écrire; elle savait que certaines de ses lettres circulaient de main en

main et elle n'en était pas désobligée; et même sa plume s'amusait parfois à des gentillesses, à des prouesses de style qui n'étaient point destinées à une seule personne. D'autres fois pourtant, comme il est bien naturel de mère à fille, elle confiait à la poste des choses tout à fait intimes et privées qui ne devaient être lues que par l'unique Mme de Grignan. Dans tout cela, l'éditeur a fait un choix. Les premières lettres sont les seules qu'il nous ait données ou qu'il nous ait données intactes. Les autres, il les a ou supprimées ou tronquées ou corrigées; et personne n'a songé à lui en faire reproche. Il ne remplissait que son devoir en parant de son mieux ce qu'il nous offrait, en nous dissimulant ce qui n'avait pas été écrit pour être rendu public. Ainsi les lecteurs de ces lettres étaient pour ainsi dire mis en relations mondaines avec Mme de Sévigné. Ils entendaient les conversations vives, naturelles, spontanées et pourtant surveillées dont elle charmait dans son salon ses amis et ses amies de différents degrés. Et cela leur suffisait, puisque c'était justement le plaisir de ces relations mondaines qu'ils goûtaient le plus, la grâce de ces conversations qu'ils appréciaient par-dessus tout.

Mais à nous, cela ne nous suffit pas. Ce que nous désirons avant tout connaître, ce que nous réclamons à notre tour par-dessus tout, ce sont précisément ces lettres qui nous étaient dérobées : ces lettres où Mme de Sévigné révèle ce qu'on révèle à son directeur, à son notaire, à sa fille, et non à

d'autres. Ce sont celles-là qui nous paraissent le plus précieuses; et peu s'en faut que nous ne criions au faussaire, lorsque nous nous apercevons qu'on les altère ou qu'on les supprime. Nous voulons donc retrouver dans une édition de cette correspondance familière le même souci de l'authenticité absolue, le même scrupule religieux de l'exactitude que dans l'édition d'une œuvre expressément destinée à l'impression, les *Caractères*, par exemple, ou le *Discours sur l'Histoire universelle* : nous voulons qu'on la publie, non plus en amateur de beau langage, mais en historien et en philologue.

Qu'est-ce à dire? Cédons-nous en cela à une mode contemporaine? Frappés des résultats qu'a pu donner la critique de textes appliquée aux ouvrages modernes, en avons-nous contracté une habitude d'esprit qui, là aussi, veuille se satisfaire? Assurément, c'est une de nos raisons; et les progrès de l'érudition historique et philologique au XIXe siècle n'ont pas été sans influence sur nous. Mais il y a, je crois, quelque chose de plus, il y a un changement plus profond de nos goûts. Les charmes de la vie de société, de la conversation désintéressée — qui est proprement un « jeu », puisqu'elle se suffit à elle-même, qu'elle est à elle-même son objet et son but — ces charmes-là ont pour nous moins d'attrait; car l'individualité s'y atténue de parti pris et s'y dérobe — et nous n'aimons plus que l'individualité. Ce n'est pas la parole de Mme de Sévigné, ni la vivacité drue de son expression, ni la spontanéité de son esprit qui nous

charment le plus dans ses lettres, c'est la possibilité de la connaître elle-même ; ce n'est pas dans sa vie mondaine, toujours un peu factice même chez elle, c'est dans sa vie intime et réelle que nous désirons surtout la voir ; et dans sa conversation écrite, écho durable de sa conversation parlée, nous nous attachons moins à goûter les jolies formules où elle exprime, insinue, cache sa pensée, qu'à saisir sa pensée même, son caractère, sa personne, et, comme disent les philosophes, son « moi » le plus vrai, le plus intime, le plus secret.

Le romantisme a passé par là. Nous en sommes les fils et les héritiers. Et, si je ne me trompe, la forme nouvelle qu'a prise notre amour héréditaire des *Correspondances* et des *Lettres* est tout ensemble un effet de la révolution littéraire qu'il a opérée, et une réaction, une sorte de protestation contre les excès qu'a fatalement entraînés cette révolution.

L'écrivain classique n'étale point sa personne : il la couvre plutôt. Les genres qu'il traite le plus volontiers sont tout objectifs : ni la tragédie ni la comédie, ni la poésie didactique ni la fable, ni l'éloquence de la chaire ni l'histoire ne fournissent à Corneille ou à Racine, à Boileau ou à La Fontaine, à Bourdaloue ou à Bossuet l'occasion de raconter leur biographie, de mettre ouvertement en scène les événements de leur vie, de dévoiler les crises de leur sensibilité. Leurs sujets leur sont extérieurs : et lorsque leur expérience propre de l'humanité, de ses passions, de ses faiblesses, s'y exprime, elle ne s'y exprime que par un détour et

sous une forme impersonnelle. Leur individu se dérobe dans leurs écrits. Ce qu'ils mettent surtout en lumière, ce sont les idées générales, les sentiments communs par lesquels les hommes se ressemblent le plus. Ils ont souci de se rapprocher le plus possible, non seulement de leurs « semblables », mais de leurs contemporains ; ils croiraient à la fois s'éloigner de la vraisemblance et violer une sorte de convenance, s'ils avaient l'orgueil de traîner au plein jour ce par quoi ils s'en distinguent. Le « je » ou le « moi » les choque volontiers, et ils semblent désireux avant tout de ramener tout homme, de se ramener eux-mêmes à la notion de l'homme universel. Les genres personnels même prennent chez eux une allure moins individuelle. Les *Lettres* de Balzac et de Voiture nous font bien connaître ces deux hommes ; mais dans le rôle qu'ils ont pris, dans la fonction solennelle ou badine dont ils se sont chargés plutôt que dans leur fonds véritable. Les *Mémoires* de Retz ou de La Rochefoucauld ont bien pour but de faire leur propre apologie et d'esquisser le portrait idéal où ils voudraient que la postérité les reconnût ; mais, pour les écrire ils ont aussi une autre raison : « la curiosité de démêler les variétés des sentiments et des mobiles, la curiosité de l'homme en soi », et leurs souvenirs « prennent tout naturellement la couleur d'un document psychologique (1) ». Montaigne lui-même, qui

(1) Lanson, *Hist. de la litt. française.*

nous fait avec tant de candeur ou de cynisme, les honneurs de son plus intime « moi », n'oublie pas que « tout homme porte en soi la forme de l'humaine condition » : son livre est le premier « où un homme ait formé le projet de se peindre, et, se considérant lui-même comme un exemplaire de l'humanité moyenne, le projet d'enrichir des découvertes qu'il faisait en lui l'histoire naturelle de l'humanité (1) ». Ainsi, la littérature classique, *sociale* et, par là même, *générale* « n'est pas, ou rarement, l'expression de la personnalité de l'écrivain, mais plutôt celle des rapports de l'individu avec les exigences d'une humanité idéale, analogue ou identique à elle-même en tout temps, en tous lieux, éternellement subsistante, pour ainsi parler, et à ce titre définie par des caractères immuables (2) ».

Pendant deux ou trois siècles, cette notion de la littérature dura; puis, lorsqu'elle eut sans doute épuisé sa vertu, voici qu'apparurent les âmes troublées des pères du romantisme. Du haut de son orgueil de plébéien humilié, au nom de sa sensibilité froissée par les préjugés courants, Rousseau déclare la guerre à la société. Il n'admet pas que les autres hommes gâtés par leur vie artificielle lui imposent leurs façons d'agir, de penser, de sentir même, et il oppose hardiment la liberté de son âme aux conventions du monde, son instinct à la vie sociale, son individu aux êtres dépersonnalisés

(1) Brunetière, *Manuel*.
(2) *Ibid.*

qui l'entourent. Et bientôt après, aristocrate hautain, mélancolique, inquiet, Chateaubriand suit dans sa révolte le citoyen de Genève. Alors sont emportées d'un seul coup toutes les barrières, et c'est un débordement du lyrisme. Le « moi » triomphe, le « moi » s'étale et toutes les œuvres de l'école romantique expriment la victoire de l'individualisme, proclament l'émancipation absolue des originalités personnelles. Ce n'est plus la raison commune que traduisent les poètes et les romanciers, c'est au contraire leur imagination à eux, leur sensibilité à eux et tout ce que rêvent, tout ce que désirent, tout ce qu'éprouvent au jour le jour cette imagination et cette sensibilité sans frein.

On sait assez ce que la littérature française y a gagné et de quel trésor d'œuvres admirables s'est enrichi notre patrimoine. Mais la thèse dangereuse de l'individualisme enveloppait de fâcheuses conséquences : elles ne pouvaient pas n'en pas sortir et elles en sont sorties.

Peut-être un de mes vers est-il venu vous rendre
Dans un éclair brûlant vos chagrins tout entiers,
Ou, par le seul vrai nom qui se faisait attendre,
Vous ai-je dit le nom de ce que vous sentiez,
Sans vous nommer les yeux où j'avais dû l'apprendre.

Vous qui n'aurez cherché dans mon propre tourment
Que la sainte beauté de la douleur humaine,
Qui, pour la profondeur de mes soupirs m'aimant,
Sans avoir à descendre où j'ai conçu ma peine,
Les aurez entendus dans le ciel seulement;

Vous qui m'aurez donné le pardon sans le blâme,
N'ayant connu mes torts que par mon repentir,
Mes terrestres amours que par leur pure flamme;
Pour qui je me fais juste et noble sans mentir
Dans un rêve où la vie est plus conforme à l'âme :

Chers passants, ne prenez de moi-même qu'un peu,
Le peu qui vous a plu, parce qu'il vous ressemble...

Ainsi parle le délicat poète des *Vaines tendresses* ; ainsi aurait sans doute parlé le hautain poète des *Destinées*. Mais pour quelques écrivains qui ont su respecter dans leurs œuvres la pudeur de leur vie intime, combien au contraire l'ont perdue et se sont livrés tout entiers à la curiosité de la foule. Avec cet orgueil prodigieux qui caractérise Hugo, avec cette fatuité inconsciente dont Lamartine est trop peu exempt, avec ces emportements d'enfant gâté auxquels s'abandonne Musset, ils ont ouvert toute grande la porte de leur âme et n'y ont point su ménager pour eux seuls le secret d'un asile intérieur : joies et douleurs, amours et ruptures, nobles tendresses et passions égoïstes, ils ont tout étalé pêle-mêle, ameutant les passants et conviant les inconnus à pénétrer dans l'enceinte réservée pour mieux jouir du spectacle. Eux, ils ont « nommé les yeux » où ils avaient dû apprendre l'amour ; ils nous ont « fait descendre où ils ont conçu leur peine » : et de leurs propres mains ils ont offusqué « la pure flamme de leurs terrestres amours », en remuant ce qu'elles avaient eu de plus terrestre. Ils n'ont pas senti qu'une confidence

faite à tout un peuple n'est plus une confidence et qu'en perdant de leur mystère leurs sentiments perdaient aussi de leur beauté.

Encore leur indiscrétion a-t-elle été aggravée par la curiosité générale. Quand le lecteur solitaire lit leurs confessions, il pourrait s'imaginer peut-être qu'elles s'adressent à lui seul et que le poème ou le roman les lui murmure tout bas : et cette illusoire intimité redonnerait leur grâce aux aveux qu'il écoute. Mais il entend autour de lui le bruit que font les amateurs de scandale : pour comprendre l'œuvre de l'écrivain, ils prétendent d'abord soulever le rideau de son alcôve ; ils déshonorent de leurs enquêtes effrontées les objets de ses amours ; ils vont fouiller les bassesses de la vie réelle pour en dégrader le récit trop peu idéal déjà qui leur en a été livré ; et de ces recherches de policiers, ils font une méthode de critique. C'est la faute de l'auteur et sa juste punition ; car il a le premier donné l'exemple de cette absence de pudeur, quand il a devant tous déshabillé son âme.

Si déplaisantes que puissent paraître à certains ces indiscrétions enfantées l'une par l'autre, ils excuseraient pourtant cette faiblesse, s'ils étaient sûrs du moins que les auteurs eussent seulement cédé à ce besoin d'expansion qu'entraîne l'extrême douleur ou le bonheur extrême. Mais presque jamais — mais après la première fois, jamais — on ne les voit écrire uniquement pour se soulager, comme le malade crie sur son lit, comme la mère sanglote sur le corps de son enfant mort. Bien vite

des sentiments moins nobles viennent altérer la pureté de leur premier sentiment.

C'est avant tout l'incurable vanité de l'homme de lettres. Si leurs ouvrages soulèvent quelque émotion, ils ne songent point que c'est pour y avoir mis « le peu » d'eux-mêmes qui se retrouve identique chez les autres hommes. Ils s'imaginent au contraire que c'est pour y avoir mis ce qui n'appartient qu'à eux ou pour en avoir trouvé une expression qu'ils étaient seuls capables d'inventer. Alors, persuadés de l'unique originalité de leurs inspirations, séduits de la beauté de leurs propres phrases, ils se croient des hommes d'une autre espèce. Ils sont tentés de dénier le droit d'être heureux ou de souffrir vraiment aux êtres inférieurs qui ne savent point arranger élégamment les mots ou disposer harmonieusement les rimes. Ils laissent percer une satisfaction vaniteuse de leurs joies ou de leurs douleurs distinguées, *littéraires*; et, d'avoir su bien exprimer leurs peines les console un peu trop visiblement de les avoir ressenties. « Un homme de lettres, écrit l'un d'eux, un homme de lettres (j'ai honte à le dire) n'est plus franchement un homme. Là où il devrait être navré de douleur, abîmé de chagrin, dans les situations les plus faites pour l'affliger (perte d'ami, de maîtresse, etc.), il y a toujours en lui un certain endroit chatouilleux d'amour-propre, où vous n'avez qu'à le gratter pour le faire sourire (1) ».

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, v.

Ainsi, de leurs émotions, au lieu de les éprouver avec candeur, ils se font un moyen d'acquérir de la gloire : et cela se sent ; et, une fois senti, cela glace.

Mais il y a pis : ils en font aussi un moyen d'acquérir la fortune. Des aventures sentimentales racontées en prose ou en vers forment bien vite la matière d'un volume (les vers surtout, car il y a plus de blanc dans les pages) ; et les volumes se vendent dans les boutiques des libraires. Si un premier recueil a déjà réussi, si une première « *Lamentation* », un premier « *Aveu* » a trouvé beaucoup d'acheteurs, il est bien tentant de profiter de la veine, d'écrire une nouvelle « *Lamentation* », un nouvel « *Aveu* » que le succès des premiers achalande. Alors ils se répètent, semblables à ce comédien qui, à la mort de son fils, ayant poussé un cri, s'apercevait que ce cri était capable d'émouvoir et arrêtait sa douleur pour essayer de le reproduire, afin de l'utiliser plus tard. Ils fouillent au plus profond d'eux-mêmes pour y chercher de quoi composer, dans le même ton, du même style, un juste volume ; dans l'hypogée de leurs souvenirs, ils vont de leurs propres mains dérouler les bandelettes dont ils avaient pieusement enveloppé ces reliques ; et des morceaux de leur cœur ou du cœur d'autrui, ils font métier et marchandise.

Sous cette double influence de la vanité littéraire et de la cupidité — ou simplement du besoin — que devient la sincérité ? Les sentiments humains sont fugitifs et des plus vrais la durée n'est pas

éternelle. Et pourtant l'auteur est classé : il a son genre ; il doit s'y tenir, car le public n'aime pas qu'on bouleverse ses classements. Alors, pour retrouver les applaudissements habituels, pour provoquer la surenchère des éditeurs, il joue maintenant les sentiments qu'il n'éprouve plus : il en prend les attitudes et il en fait les gestes ; il n'est plus un homme sentant, mais un artiste ou parfois un comédien. Ceux qui s'en croyaient aimés s'entendent dire un jour qu'ils n'ont été pour lui que le prétexte méprisé d'émotions voulues et factices.

Tu n'as jamais été, dans tes jours les plus rares,
Qu'un banal instrument sous mon archet vainqueur.
Et comme un air qui sonne au bois creux des guitares
J'ai fait chanter mon rêve au vide de ton cœur,

leur crie le poète (1) quand il a tiré d'eux tout le parti possible. Ou bien c'est lui-même que, par une immoralité non moindre, il prend comme instrument, et c'est au vide de son propre cœur qu'il fait chanter l'air appris de la chanson naguère spontanée. C'est ainsi qu'il se range « dans cette race d'*écriveurs*, parmi ces vaniteux menteurs » que George Sand « haïssait » si « particulièrement (2) » : heureux quand il n'imite pas Baudelaire et ne cultive pas en lui jusqu'à la folie les impressions artificielles et malsaines. Pour n'avoir voulu célébrer que son « moi », c'est son « moi » que le romantique

(1) Bouilhet.

(2) *Lettre* à Sainte-Beuve, 5 juin 1833. *Revue de Paris*, novembre 1896.

rabaisse, soit qu'il le mette en vente, soit qu'il le déforme : et pour n'avoir attaché de beauté qu'à son « moi », il le dépouille de la sincérité qui, seule, en faisait la beauté.

Il n'a pas fallu longtemps au romantisme pour aboutir à ces excès : et il n'a pas fallu longtemps pour que ces excès soulevassent le dégoût des âmes un peu fières. C'est Leconte de Lisle, déjà, qui écrivait le sonnet des *Montreurs*.

Tel qu'un morne animal meurtri, plein de poussière,
La chaîne au cou, hurlant au chaud soleil d'été,
Promène qui voudra son cœur ensanglanté
Sur ton pavé cynique, ô plèbe carnassière !

Pour mettre un feu stérile en ton œil hébété,
Pour mendier ton rire ou ta pitié grossière,
Déchire qui voudra la robe de lumière
De la Pudeur divine et de la Volupté !

Dans mon orgueil muet, dans ma tombe sans gloire,
Dussé-je m'engloutir pour l'éternité noire,
Je ne te vendrai pas mon ivresse et mon mal,

Je ne livrerai pas ma vie à tes huées,
Je ne danserai pas sur ton tréteau banal
Avec tes histrions et tes prostituées !

Mais quand on a vibré aux énervants sanglots des violons, on sait moins goûter la voix grave et solennelle de l'orgue ; quand on a été remué par les soupirs et les cris des lyriques, le ton impersonnel des œuvres objectives paraît monotone et froid ; et ceux à qui les romantiques ont révélé l'inquiétude de leurs cœurs agités ne savent plus

se passer de ces confessions troublantes. Mais, en même temps, ils ne peuvent se défendre d'une arrière-pensée : malgré eux, dans ces aveux qu'ils aiment, ils sentent ou soupçonnent une vanité ou un mensonge qui les leur gâtent. C'est alors que les correspondances privées prennent à leurs yeux une valeur tout autre : elles les émeuvent aussi profondément, — et ils n'ont plus à s'y défier de la « littérature ». Par elles, on pénètre aussi dans l'intimité des personnages : par elles, on est admis aussi dans la confidence prenante de sentiments réels et de passions vraies : et de plus elles donnent cette impression de sécurité, cette impression de n'être pas dupe, que ne produisent plus les œuvres écrites pour le public. On sait que l'auteur des lettres est resté sincère, — envers nous au moins, puisqu'il ne songeait point à nous et qu'il n'avait aucun intérêt d'orgueil ou de cupidité à nous plaire ni à nous abuser.

Plus encore que toutes les autres, les lettres de femmes sont capables de nous charmer. Plus tendres que les hommes, les femmes savent se donner plus entières ; plus délicates, elles savent se donner mieux : dans leurs lettres comme dans leurs conversations, elles montrent avec plus de naturel le fond d'elles-mêmes, elles s'épanchent avec plus d'abandon, par besoin non réfléchi de plaire et d'être aimées. Les habitudes sociales renforcent encore leurs tendances instinctives : exclues d'ordinaire de l'action, le sentiment emplit leur vie, inspire leurs actes et leurs paroles ; et les idées

même, dans leur esprit moins méthodique, ne prennent point la forme rationnelle et froide qu'elles revêtent presque nécessairement dans nos esprits pesamment abstraits. Aussi comme elles savent écrire et nous présenter d'elles dans leurs lettres une image délicieuse! Quelle anthologie charmante composent les correspondances des Sévigné, des Choisy, des Lafayette, des Aïssé, des Boufflers, des d'Epinay, des Lespinasse, des Simiane, des Choiseul et de tant d'autres. Et chaque jour et partout, à ce chœur gracieux s'en ajoutent d'autres qu'un petit cercle seul connaît et que l'avenir peut-être découvrira : et celles qui, parvenues au déclin de leur vie, n'ayant plus guère à attendre de l'avenir, ont transformé la coquetterie de leur jeunesse en bonté, ont gardé de leur sexe la douceur et le charme, n'ont retiré de leur expérience du monde que l'indulgence et le tact; et celles qui s'ouvrent à peine à l'existence, naïvement confiantes à la fois et naïvement timides, espérant tout des jours inconnus au milieu de craintes vagues, exquises d'ignorance et de candeur dans leur finesse innée; et celles, plus séduisantes encore ou plus touchantes, qui ont déjà goûté l'amertume des désillusions avant même d'avoir orienté leur destin, soit que, d'un effort viril raidies contre le sort, elles luttent contre elles-mêmes et les impulsions de leur cœur, jusqu'à l'heure où elles apprennent enfin quelle chère douceur ou quelles plus chères souffrances elles trouveraient à y céder; soit que spontanées et vibrantes, elles flottent incertaines

d'un sentiment à l'autre, passent de l'espérance illimitée au découragement morne, et semblent prêtes à s'abandonner, n'ayant plus foi ni en la vie ni en elles, ne sachant plus elles-mêmes ni ce qu'elles attendent, ni ce qu'elles ressentent, ni ce qui se passe au royaume de leur cœur...

En voici une de ce cortège, dont l'infortune et la grâce m'ont paru dignes de retenir un moment notre intérêt : son histoire n'est que trop véritable, et pourtant ni son caractère ni son rôle ne dépareraient la plus belle fiction ; et il me semble que dans ce groupe idéal de femmes tendres et fidèles auxquelles le génie des poètes a donné le vie, on peut faire sa place à cette jeune Française du XVIIIe siècle, la comtesse de Bonneval-Biron.

GUSTAVE MICHAUT.

Avril 1902.

AVERTISSEMENT

Les lettres de la comtesse de Bonneval ont été publiées pour la première fois par le prince de Ligne, comme pièces justificatives de son *Mémoire sur le comte de Bonneval*. (Tome XXVI de ses œuvres complètes, publié en 1802.) « Lisez, écrit-il, ces lettres... de Mme de Bonneval, *dont j'ai pris quelques fragments*. Ils donneront des éclaircissements sur son mari, prouveront les mensonges de l'historien, les contradictions de la critique et le cœur et l'esprit d'une jeune femme intéressante et point du tout connue. C'est une petite Sévigné; et si elle n'a peut-être pas tous les charmes de sa manière de conter, elle a au moins plus de sensibilité. » Et plus loin : « Elle se peint si bien dans ses lettres qu'on verra, que je ne veux pas annoncer d'avance tout ce qu'on trouvera, en lisant ce que la plus belle âme de la plus parfaite créature a tracé ». Puisqu'il lui rendait si bien justice, on comprend mal pourquoi il ne nous a pas tout conservé et s'est borné à en reproduire « quelques fragments ». Ces fragments eux-mêmes du reste, il les a édités avec une négligence de grand seigneur, sans ordre, sans date, sans éclaircissements, avec des fautes de copie et la plupart des noms propres défigurés au point d'en être méconnaissables.

En 1817, le bibliographe Barbier donna une nouvelle édition du *Mémoire sur le comte de Bonneval* (Paris, Herissant Le Doux-Delaunay, in-8°, XII-267 pages). Il y reproduisit ces lettres telles quelles, si ce n'est qu'il essaya, sans y parvenir toujours, de leur restituer leurs dates. Ce livre est devenu introuvable.

Le 22 mars 1852, Sainte Beuve, dans sa causerie sur le *Comte-pacha de Bonneval* (*Lundis*, tome V, p. 499-522), attira l'attention sur cette correspondance. Il la louait fort : « On a ses lettres, elles sont délicates, discrètes, tendres, parfaites de tout point ; et c'est l'une des plus pures et des plus rares figures de femme sous la Régence que cette épouse presque vierge et si tôt veuve, modeste, sacrifiée, résignée, et aussi longtemps dévouée qu'il y eut moyen à l'honneur et aux intérêts de cet aimable mauvais sujet, qui court d'aventure en aventure et ne lui répond pas. » Il en citait d'assez longs passages, et terminait en disant : « On voit assez quels trésors de cœur renferment ces douze ou quinze lettres, qui mériteraient d'être publiées de nouveau avec quelques éclaircissements, quelques rectifications, et dans un ordre qui en fasse valoir toutes les gradations et les nuances. »

Une telle idée sourit à Lady Georgina Fullarton. Mais elle ne se contenta pas de publier la correspondance. Sous le titre de *La comtesse de Bonneval, histoire du temps de Louis XIV* (Paris, Vaton et Douniol, in-8°, 319 pages, 1857), elle donna un roman en deux parties. Dans la première partie, toute d'imagination et de conjecture, elle essaye de restituer l'enfance et la jeunesse de Judith de Biron, d'analyser ses sentiments, « de telle sorte que les lettres qu'on a d'elle n'en soient plus qu'une suite naturelle et qu'on y arrive tout préparé ». La seconde partie se compose de ces lettres reliées par un bref commentaire. Malheureusement lady Fullarton n'a

rectifié aucune des inexactitudes des éditeurs précédents; elle a fait au texte des lettres des corrections arbitraires qui ne sont pas très heureuses; enfin, et qui pis est, au lieu de se reporter à l'édition originale ou à l'édition de Barbier, elle s'est servie d'un choix des œuvres du prince de Ligne où les lettres avaient été tronquées à tort et à travers.

On s'est efforcé, dans la présente édition, de donner les lettres de Mme de Bonneval aussi authentiques, aussi complètes que possible, dans leur ordre véritable autant que faire se pouvait, et avec les éclaircissements qui ont semblé utiles, — de réaliser en un mot le vœu de Sainte-Beuve en se conformant à sa devise : *le vrai, le vrai seul!* On croit d'ailleurs qu'à cette exactitude (1)

(1) On sait que les fabricants de faux mémoires ont pullulé au XVIIIe siècle. Les aventures du comte de Bonneval leur offraient un sujet qui devait les tenter et qui les a en effet tentés. L'un de ceux qui lui ont prêté leur plume, n'a pas craint de la prêter encore à Mme de Bonneval. Voici la lettre qui lui est attribuée — évidemment fausse, d'un ton « caillette » assez déplaisant, et que je donne ici par pur scrupule d'exactitude :

A M. le Comte du Luc,

A la Raquette, le 8 novembre 1725.

« J'ai toujours recours à vous, Monsieur; dès qu'il m'arrive de nouveaux sujets d'inquiétude, je cours chez vous, mais on est bien sujet à vous trouver déniché.

« Il me paraît que la cour de Vienne a maltraité M. de Bonneval en lui donnant le Spilberg pour habitation. Cependant, je suis encore plus alarmée du séjour que M. de Bonneval fait à la Haye, en attendant un courrier qu'il a envoyé pour recevoir ses explications... Il a donné sa parole. La Haye est lieu libre, par conséquent susceptible de suspicion; et des ennemis puissants et empressés à nous nuire ne peuvent se servir de moins que cela pour le perdre.

« Je lui ai envoyé un homme en poste, pour lui faire part de mes réflexions. J'aurais voulu une exhortation de votre part; mais vous n'êtes jamais où on vous désire.

Mme de Bonneval ne peut que gagner et que devenir encore plus aimable et plus touchante.

G. M.

« Si vous avez eu des nouvelles, que vous ayez deviné le ministre et que de tout cela vous puissiez m'instruire, vous êtes engagé en honneur et en conscience à ne pas refuser du secours à une malheureuse de qui la singularité de la destinée peut intéresser.

« Je vous pourrais parler de motifs plus particuliers de vous à moi ; mais vous avez trop bon esprit pour vouloir que je vous aime : j'influerais trop sur votre sort.

« Ce sera donc dorénavant mon secret que l'attachement sincère et fidèle avec lequel je suis, etc. »

(*Mémoires du comte de Bonneval* (apocryphes) édités par Guyot des Herbiers, 2 vol. in-8°, Paris, 1806, tome Ier, appendice, p. 382.)

LA

COMTESSE DE BONNEVAL

Assurément Judith-Charlotte de Biron avait cru faire un beau rêve quand on avait commencé à parler de son mariage avec le comte de Bonneval. Rien ne l'autorisait à porter si haut ses espérances. En cette année 1717, son père n'était pas encore le premier écuyer du Régent, le duc et pair et maréchal de France « comblé d'honneurs et de richesses » (1) qu'il est devenu plus tard. Il n'était encore que marquis de Biron, lieutenant général, et, par la protection de Saint-Simon, membre du Conseil de guerre (2). « Fort pauvre (3) et chargé

(1) Saint-Simon, IX, p. 40. (Je cite l'édition Chéruel, Hachette, non comme la meilleure, mais comme la plus répandue. L'édition de M. de Boislisle (col. des Grands Écrivains) est, on le sait, inachevée encore.)

(2) *Ibid.*, VIII, p. 221. Il s'agit d'un « conseil » de gouvernement, d'un de ces sept Conseils établis par le Régent pour faire fonctions de Secrétaire d'État. Cette polysynodie fut supprimée en 1718. C'est l'année suivante que, par compensation sans doute, Biron fut nommé premier écuyer.

(3) *Ibid.*, IX, p. 40. — Cf. Dangeau, *Journal*, août 1686 : « Les mariés Biron lui-même et Mlle de Nogent n'avaient en tout que vingt mille livres de rente. »

d'une grande famille », — il avait eu vingt-six enfants, et il en survivait treize, dont sept filles (1). — ce lui devait être un lourd souci que la pensée de leur avenir. Il avait bien « trouvé à se défaire de l'aînée, avec soixante mille livres pour tout bien, à Bonac, neveu de Bonrepos » (2), l'ancien ambassadeur du roi en Angleterre, en Danemark et en Hollande. Il avait bien pu vers le même temps, et par un mariage « qui avait toutes les apparences d'être le plus heureux », obtenir pour son fils de Gontaut « la fille aînée du duc de Guiche, grande et singulièrement belle et bien faite et spirituelle, à qui son père donna vingt mille livres » (3). Mais il lui restait beaucoup d'autres enfants dont il devait, malgré ses maigres ressources, assurer le sort. Même, selon les malveillants, sa détresse était telle qu'elle le poussait à d' « étranges choses ». Il montrait des complaisances fâcheuses pour les

(1) C'étaient François-Armand de Gontaut (duc de Biron); Anne-Jules (marquis de Brisambourg ; Jean-Louis (abbé-duc de Biron); Louis-Antoine (comte, puis duc de Biron); Charles-Armand (dit abbé de Gontaut); Charles Antoine-Armand (marquis, puis duc de Gontaut); et comme filles Marguerite-Bathilde (religieuse à Notre-Dame de Saintes); Françoise-Madeleine (la marquise de Bonac); Judith-Charlotte (la comtesse de Bonneval); Geneviève (la duchesse de Gramont); Marie-Antoinette-Victoire (la comtesse du Roure); Marie-Renée (la marquise de Seignelay); et Charlotte-Antonine (la marquise de Sourches).

(2) Saint-Simon, VIII, p. 317. — *Ibid.*, XI, p. 136 : « (Bonac) était gendre de Biron, qui lors n'avait rien à donner à ses filles. » — Cf. Dangeau, novembre 1715 : « Mlle de Biron n'a que 20 000 écus, parce que M. et Mme de Biron ont beaucoup d'enfants et surtout bien des filles à marier. »

(3) Saint-Simon, VIII, p. 317-318.

vices du Régent : « il s'était enrôlé parmi les roués et soupait presque tous les soirs chez M. le duc d'Orléans avec eux, où, pour plaire, il en disait des meilleures » (1). Ou encore il exploitait les naïfs comme le financier du Noyer : « Ce richard, pour ses péchés, s'était dévoué à la protection des Biron qui, en bref, le sucèrent si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, sans que pas un d'eux en ait eu souci ni cure. C'était leur coutume : plusieurs autres les ont enrichis de toute leur substance et en ont éprouvé le même sort » (2). Biron avait bien l'espoir de voir cette gêne prendre fin plus tard, à la mort du duc de Lauzun, frère de Mme de Nogent, la mère de Mme de Biron. Le duc n'avait pas d'enfants; il était « très bon et très secourable parent » (3) : c'était déjà lui qui avait « fait la noce » de Mme de Bonac (4); et toute sa fortune semblait devoir revenir à ses neveux et nièces. Mais Lauzun « était extraordinaire en tout par nature et se plaisait encore à l'affecter » (5); ses humeurs, ses bizarreries, ses malices sournoises et méditées étaient légendaires; on pouvait toujours craindre que, par caprice, par mystification posthume, il ne déshéritât les siens : et, à l'occasion, il prenait plaisir à les en épouvanter (6). Avec une situation person-

(1) Saint-Simon, IV, p. 40.
(2) *Ibid.*, IX, p. 396.
(3) *Ibid.*, XIII, p. 78.
(4) *Ibid.*, VIII, p. 318.
(5) *Ibid.*, XIII, p. 78. — « Lauzun toujours prêt aux malices », (*additions à* Dangeau, janvier 1719).
(6) « Un autre jour qu'on le tenait [qu'on le tenait *pour*] fort

nelle si médiocre, avec des charges si pesantes,

mal, Biron et sa femme, fille de Mme de Nogent, se hasardèrent d'entrer sur la pointe du pied, et se tinrent derrière ses rideaux, hors de sa vue; mais il les aperçut par la glace de la cheminée, lorsqu'ils se persuadaient n'en pouvoir être ni vus ni entendus. Le malade aimait assez Biron, mais point du tout sa femme, qui était pourtant sa nièce et sa principale héritière; il la croyait fort intéressée, et toutes ses manières lui étaient insupportables. En cela, il était comme tout le monde. Il fut choqué de cette entrée subreptice dans sa chambre et comprit qu'impatiente de l'héritage, elle venait pour tâcher de s'assurer par elle-même s'il mourrait bientôt. Il voulut l'en faire repentir et s'en divertir d'autant. Le voilà donc qui se prend tout à coup à faire tout haut, comme se croyant tout seul, une oraison éjaculatoire, à demander pardon à Dieu de sa vie passée, à s'exprimer comme un homme bien persuadé de sa mort très prochaine, et qui dit que dans la douleur où son impuissance le met de faire pénitence, il veut au moins se servir de tous les biens que Dieu lui a donnés pour en racheter ses péchés, et les léguer tous aux hôpitaux sans aucune réserve; que c'est l'unique voie que Dieu lui laisse ouverte pour faire son salut après une si longue vie passée sans y avoir jamais pensé comme il faut, et à remercier Dieu de cette unique ressource qu'il lui laisse et qu'il embrasse de tout son cœur. Il accompagna cette prière et cette résolution d'un ton si touché, si persuadé, si déterminé, que Biron et sa femme ne doutèrent pas un moment qu'il n'allât exécuter ce dessein et qu'ils ne fussent privés de toute la succession. Ils n'eurent pas envie d'épier là davantage et vinrent, confondus, conter à la duchesse de Lauzun l'arrêt cruel qu'ils venaient d'entendre, et la conjurer d'y apporter quelque modération. Là-dessus, le malade envoie chercher des notaires, et voilà Mme de Biron éperdue. C'était bien le dessein du testateur de la rendre telle. Il fit attendre les notaires, puis les fit entrer, et dicta son testament qui fut un coup de mort pour Mme de Biron. Néanmoins, il différa de le signer, et, se trouvant de mieux en mieux, ne le signa point. Il se divertit beaucoup de cette comédie, et ne put s'empêcher d'en rire avec quelques-uns quand il fut rétabli. » (*Ibid.*, XIII, p. 81-82.) — Lauzun est mort en 1723 et cette histoire s'est passée « trois ou quatre ans avant sa mort », donc après le mariage de Judith de Biron; mais les Biron connaissaient son caractère et devaient avoir eu maintes fois des peurs semblables quoique moins justifiées.

avec des espérances si incertaines, Biron ne pouvait guère prétendre pour sa fille aux plus beaux partis.

Et c'était précisément un de ces partis magnifiques qui se présentait pour Mlle de Biron. Le comte de Bonneval était alors l'idole du monde et le héros à la mode. Ses aventures, ses malheurs, ses exploits, ses défauts brillants, l'éclat même et le grand air de ses fautes avaient attiré sur lui la faveur universelle. La jeune fille avait dû entendre raconter de ce cousin éloigné (1) mille choses extraordinaires capables d'émouvoir son imagination. A onze ans (2), Alexandre de Bonneval était entré dans la marine par la protection de Tourville, son parent (1686). Le ministre Seignelay l'y trouva, à treize ans, garde de la marine : et comme il parlait de le réformer à cause de sa jeunesse, l'enfant s'écria avec hauteur : « qu'on ne cassait pas un homme de son nom ». Seignelay, charmé de cette repartie, répondit : « N'importe, Monsieur, le Roi casse le garde de la marine, mais le fait enseigne de vaisseau. » Le tout jeune officier justifia cette confiance et paya bien de sa personne dans tous les combats jusqu'à la paix de Ryswick (1697). Sa fortune alors semblait être sur mer : mais une affaire d'honneur l'en éloigna. Traité en enfant par un lieutenant de vaisseau, il le provoqua et le

(1) Bien éloigné, quoiqu'elle se soit plu à appeler le comte de Bonneval « mon cousin ». Les Gontaut se rattachaient, paraît-il, aux Bonneval parce que, le 10 mai 1519, deux cents ans auparavant, un Jean de Gontaut avait épousé une Anne de Bonneval.

(2) Il était né le 14 juillet 1675.

blessa. Après ce duel contre un supérieur, qui de plus était fort lié avec le nouveau ministre Pontchartrain, il crut prudent de quitter la marine et il passa dans les Gardes-françaises.

Au début de la guerre de Succession (1701), il commandait en Italie un régiment d'infanterie. Là aussi, il se distingua rapidement sous Catinat, sous Villeroy, sous Vendôme : il prit une part importante à la bataille de Luzzara (1702) ; et, après la prise d'Ivrée (1707), ce fut lui qui, maîtrisant le pays, permit à Vendôme de s'emparer encore de la place de Verrue. Mais là aussi, sa hauteur lui attira de nouveaux ennuis ; et les suites en furent plus graves. Il voulait gouverner à son gré le canton du Biélois où il était campé, lever de lui-même les taxes nécessaires et payer les dépenses sans contrôle. Peut-être fit-il pis. Du moins Saint-Simon, qui le juge « fort pillard », prétend qu'il avait « rudement vexé ces petits princes d'Italie... et qu'il avait pris aussi assez d'argent des contributions » (1). L'intendant militaire se plaignit à Chamillart. Bonneval, de son côté, le prit de haut avec le ministre : « Je ne croyais pas, lui écrivit-il, qu'une dépense faite avec le consentement et l'approbation de Monseigneur le duc de Vendôme fût

(1) Saint-Simon, III, p. 265. — Cf. Dangeau, avril 1706 : « Bonneval avait pris quelque argent des contributions qu'on avait ordonné qu'il rendît au trésorier de l'armée, et cet argent était dissipé. » Le prince de Ligne au contraire : « Bonneval perdit la finance de son régiment et abandonna plus de cent mille écus de bien qui lui revenaient » (*Mémoire sur le comte de Bonneval*, édition de 1817, p. 28).

sujette à la revision des gens de plume et, plutôt que de m'y soumettre, je la paierai de moi-même. » Chamillart, qui sentait en ministre de Louis XIV et non en féodal, répondit assez rudement : « Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire au sujet des comptes du Biélois : si la somme avait été véritablement employée, vous n'offririez pas d'en faire le remboursement à vos dépens ; et, comme vous n'êtes pas assez grand seigneur pour faire des présents au Roi, il me paraît que vous ne voulez éviter de compter avec les gens de plume que parce qu'ils savent trop bien compter. » La riposte était dure ; et l'insinuation, dont on ne peut affirmer qu'elle fût imméritée, était à coup sûr offensante. Bonneval en fut outré : perdant tout sang-froid, il écrivit avec une belle insolence au Secrétaire d'État : « Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, où vous me mandez que je crains les gens de plume parce qu'ils savent trop bien compter. Je dois vous apprendre que la grande noblesse du royaume sacrifie volontiers sa vie et ses biens pour le service du Roi, mais que nous ne lui devons rien contre notre honneur. Ainsi, si dans le terme de trois mois je ne reçois pas une satisfaction raisonnable sur l'affront que vous me faites, j'irai au service de l'Empereur, où tous les ministres sont gens de qualité et savent comme il faut traiter leurs semblables. » Bien des gens sans doute admirèrent cette lettre, comme le prince de Ligne qui se récrie en nous la rapportant ; et Mlle de Biron,

« née avec la gloire de sentir » (1) quel nom elle portait, y applaudit sans doute de tout son cœur, quand elle la lut plus tard. Mais Louis XIV en jugeait autrement. Lorsque Bonneval, tenant parole, eut passé à l'ennemi (1708), il lui fit faire son procès; et le déserteur, condamné à mort, « représenta à la Grève en effigie » (2).

Accueilli à merveille par le prince Eugène, le brillant transfuge, devenu général au service de l'Empereur, prit part aux campagnes d'Italie, de Dauphiné et de Flandre. Dans ce camp nouveau, il rencontra les mêmes occasions de gloire, les mêmes aventures, ou il les fit naître. A Turin, il arriva fort à propos pour sauver des mains de ses soldats son propre frère, le marquis de Bonneval, resté sous les drapeaux français. A Tortone, il monta le premier à l'assaut et tua de sa main deux officiers ennemis. Dans les États de l'Église, il se fit glorieusement fracasser le bras. En Flandre, il sauva et recueillit avec générosité plus d'un officier français, comme le marquis de Rothelin et le chevalier de Fénelon. Pendant les négociations du traité d'Utrecht, il soutint successivement deux duels contradictoires : l'un, comme officier autrichien, avec un Français mécontent de ce que Bonneval eût accusé Louis XIV d'aspirer à la monarchie universelle ; l'autre, comme Français, avec un officier

(1) *Lettre quatorzième.*

(2) Saint-Simon, III, p. 265. — Cf. Dangeau, février 1707 : « Il y a déjà quelque temps qu'on a fait le procès au prince Emmanuel, à Langallerie et au chevalier de Bonneval; ils ont été condamnés à mort et effigiés. »

prussien qui s'était permis, à son exemple, d'accuser Louis XIV d'aspirer à la monarchie universelle. Toutes ces actions héroïques ou romanesques lui valurent le grade de lieutenant général (1) et l'entrée au Conseil aulique; mais surtout elles auréolaient son nom et lui attiraient une gloire quasi-universelle. Peut-être quelques-uns lui restaient-ils encore sévères. Le temps de la Fronde était passé; l'idée nationale avait remplacé l'ancienne conception féodale qui atténuait naguère la faute d'un Condé et d'un Turenne : Saint-Simon, par exemple, qualifie durement de crime la désertion de Bonneval et en stigmatise sans ménagement « l'infâme cause » (2). Néanmoins la séduction du brillant aventurier était bien forte et l'on ne demandait qu'à lui pardonner.

Par bonheur pour lui, la guerre éclata en 1716 entre l'Autriche et la Turquie. Par un lointain souvenir des croisades, l'opinion publique en France voulait oublier qu'elle pouvait avoir intérêt à la défaite de l'Autriche : et bien des volontaires français s'offrirent pour l'aider contre les Musulmans. Ce fut avec une explosion d'enthousiasme qu'on apprit la conduite de Bonneval à la bataille de Peterwardin. Presque seul, il avait résisté pendant une heure entière à une bande de janissaires; renversé par un coup de lance au ventre, il ne lui était resté que dix hommes pour l'emporter tout sanglant vers les siens. Le prince Eugène mandait

(1) Dangeau, juin 1716.
(2) IX, p. 40.

à sa mère qu'il s'était comporté « en grand capitaine » (1) : l'Empereur lui écrivait dans les termes les plus flatteurs : J.-B. Rousseau le chantait (2). Tous les esprits volaient vers lui, et l'on souhaitait qu'il demandât sa grâce. Il la demanda en effet : et, malgré Saint-Simon et quelques autres obstinés (3), il l'obtint sans peine (4). La cérémonie même de l'entérinement des lettres de grâce (5 février 1717) lui fournit l'occasion d'un nouveau triomphe : les autres condamnés en écoutaient à genoux la lecture ; à lui, en raison de sa blessure au ventre et du bandage d'argent qu'elle l'obligeait à porter, on donna un carreau de velours. Dès lors, il alla se montrer partout avec la plus parfaite aisance, jusque chez Saint-Simon, son adversaire, qui ne vit « jamais d'homme moins embarrassé que lui » dans cette circonstance délicate. Partout

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 35.

(2) *Ode sur la bataille de Peterwardin :*

« Quel est ce nouvel Alcide
Qui seul, entouré de morts,
De cette foule homicide
Arrête tous les efforts ?
A peine un fer détestable
Ouvre son flanc redoutable,
Son sang est déjà payé ;
Et son ennemi qui tombe
De sa troupe qui succombe
Voit fuir le reste effrayé. »

Il a aussi dédié une ode épicurienne à Bonneval (*Ode au comte de Bonneval*).

(3) « J'opinai contre et appuyai longuement sur les raisons de n'en pas accorder pour pareil crime. Je ne fus pas le seul, mais peu s'y opposèrent et en peu de mots » (IX, p. 40).

(4) Dangeau, 18 janvier 1717.

on chantait ses louanges; ses ennemis mêmes le reconnaissaient « cadet de fort bonne maison, avec beaucoup de talents pour la guerre et beaucoup d'esprit, fort orné de lectures, bien disant, éloquent, avec du tour et de la grâce » (1). « Grand, beau, l'air ouvert et martial, l'œil plein de feu, la tête haute, avec une coiffure à lui, la chevelure assez rase et en rond, à la Charles XII, ou à la Titus comme nous dirions. Bonneval attirait les regards (2). »

C'est ainsi que Mlle de Biron en entendit parler, et c'est ainsi qu'elle le vit : n'y avait-il pas là de quoi la charmer? Peut-être aussi entendit-elle des mécontents ou des jaloux insinuer qu'il n'était pas sans défauts, qu'il était « fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché, grand escroc, et qui peut se dire sans honneur ni conscience » (3). Mais à quelques-uns de ces reproches, elle ne put sans doute ou ne voulut pas croire. Et quant aux autres, on sait qu'ils sont le meilleur moyen de succès de ces hommes-là auprès des femmes, soit qu'un pressentiment du danger fascine leur faiblesse, soit que l'espérance vague de soumettre enfin celui qui s'est soumis tant de femmes éveille en elles une sorte d'émulation et que, par un détour inconscient de leur instinctive coquetterie, elles s'en laissent plus vite vaincre, dans leur désir de le vaincre.

(1) Saint-Simon, IX, p. 40.
(2) Sainte-Beuve, *Lundis V. Le comte pacha de Bonneval*, p. 508.
(3) Saint-Simon, IX, p. 40.

Mais lui, comment en vint-il à l'épouser? Il avait quarante-deux ans; il avait mené une vie fort peu régulière d'heureux libertin : il disait à son frère : « La folie de ma mère est de me faire prendre femme : si elle y persiste, je ne réponds point de ne pas nous épargner les adieux en partant la veille de la célébration pour retourner en Allemagne » (1) : et pourtant il épousa. Le prince de Ligne croit que l'obstination maternelle fut la plus forte. Dangeau de son côté écrit : « La marquise, qui a toujours fort aimé le cadet et *qui a fort souhaité ce mariage-ci*, lui fait de grands avantages en le mariant (2). » Saint-Simon, au contraire, prétend que ce mariage fut un marché : « Bonneval désira des lettres d'abolition et d'oser revenir se remontrer dans sa patrie. Biron en profita pour lui faire épouser une de ses filles pour rien, lui, pour son dessein du crédit de Biron. L'abolition fut promise, le mariage conclu, et Bonneval, avec un congé pour trois mois de l'Empereur, vint consommer ces deux affaires (3). » Et il semble bien que Saint-Simon soit dans le vrai quand on songe au bizarre incident qui précéda la célébration : « On était d'accord, lorsque tout d'un coup la marquise de Bonneval, aussi inconséquente que son fils apparemment, changea d'avis au moment de la cérémonie. Elle disparut de l'hôtel de Biron et se rendit chez le duc de Béthune, qui eut beaucoup de

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 37.
(2) *Journal*, avril 1717.
(3) IX, p. 40.

peine à la ramener pour assister au mariage (1). » Si le choix de la marquise avait été tout à fait libre, l' « inconséquence » et l'inconvenance même seraient un peu fortes. S'il avait été imposé par la nécessité de subir les conditions de Biron, on comprend mieux ces résistances dernières.

La jeune femme sut-elle tout ce qui s'était passé et qu'elle était le prix d'un marché? Nous l'ignorons. Mais en admettant même qu'on lui ait caché ce qu'il pouvait y avoir là de plus humiliant pour elle, il paraît bien impossible qu'elle n'ait pas senti des oppositions, deviné des obstacles et craint une rupture. Et ces craintes sans doute augmentaient sa tendresse; car, bien qu'elle « connût à peine » son fiancé, elle avait « anticipé sur les temps pour l'aimer », elle avait déjà « dit qu'il possédait son cœur » (2). En tout cas, elle ne put pas ignorer ce qui suivit. Le 8 mai — le mariage avait eu lieu le 7 — « la marquise de Biron voyant son gendre rêveur lui en fit la guerre : « C'est que je suis bien malheureux, lui répondit-il, de m'être marié. » « Vous auriez mieux fait de le dire hier », repartit la marquise. Il n'endura pas longtemps ses reproches » (3). Dix jours après, — comme il l'avait d'ailleurs annoncé par avance (4), — laissant tout

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 37.

(2) *Lettre dixième.*

(3) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 37.

(4) Dangeau, jeudi 6 mai 1717 : « M. de Bonneval épousera demain Mlle de Biron; la noce se fera chez le père de la mariée [Saint-Simon (IX, p. 40) dit : « M. de Lauzun fit la noce chez lui »]; et le marié partira huit jours après pour retourner en Allemagne et faire la campagne de Hongrie. »

là, parents et femme, il repartit seul pour Vienne. Il n'en devait jamais revenir; il ne devait jamais revoir celle qui, de tout l'élan de son cœur tendre et fidèle, s'était donnée tout entière à lui.

*
* *

A peine était-il parti que sa « pauvre petite femme », volant sur les traces de son « cher maître », lui envoyait tout son amour, dans cette lettre dont elle enviait le « bonheur », puisqu'elle arriverait à l'armée presque en même temps que le comte.

PREMIÈRE LETTRE

Ce 18 mai [1717] (1).

Les mouvements d'une douleur aussi vive que l'est la mienne me paraissent trop justes pour pouvoir me refuser de vous en entretenir. Je devrais peut-être ménager la vôtre : mais comme je n'imagine aucune consolation pour des gens qui s'aiment et qui sont séparés, je ne trouve de douceur qu'à s'abandonner entièrement à tout ce qui peut entretenir la tristesse. Pour moi, mon cher maître, je ne puis qu'être pénétrée de notre séparation, et votre éloignement m'occupera sans cesse. Je ne saurais désirer que votre absence vous fît ressentir tout ce qu'elle me fait souffrir; et, si je pouvais

(1) Le prince de Ligne date seulement : *18 mai;* Barbier complète : *1718.* Il n'y a aucune raison pour placer cette lettre en 1718; et tout, au contraire, me semble-t-il, dans les paroles et dans le ton, y révèle la première douleur des séparations.

vous faire voir ce qui se passe en moi, je l'éviterais, de peur de vous toucher d'une pitié, qui vous arracherait une sensibilité que je ne veux que pour moi.

Il faut avouer que l'épreuve d'un cœur qui a vécu dans l'indifférence est cruelle. J'en sens tout le poids, mais je ne puis m'en plaindre : la tendresse me dédommage en quelque sorte de l'état violent où je me trouve, qui me paraîtrait insupportable, si je n'étais soutenue par le souvenir de mon bonheur passé, cause de mon malheur présent. Non, je ne m'en plains pas, quoique je sois dans une situation affreuse. Je ne saurais regretter la tranquillité de la vie qui l'a précédée. Il n'est rien sur la terre qui puisse m'être sensible, que d'être aimée de vous. Je me flatte que je jouirai de cette félicité sans changement. Du moins, je ne serai occupée que de vous plaire, et je vous jure, mon cher maître, une fidélité aussi durable que mon attachement est violent. Je ne crois pouvoir rien ajouter à la force de cette expression, ne sachant point dire ce que je sens. Ce sont des mouvements qui m'étaient si inconnus qu'en me livrant à toutes leurs ardeurs je ne puis les définir. Expliquez, je vous prie, à votre cœur tout l'embarras du mien, et dites-vous souvent que vous êtes, de tous les hommes, le plus tendrement aimé. J'ajoute à ces sentiments une estime qui doit être le lien de l'amour, dont la pureté fait tout le mérite.

N'oubliez pas, je vous conjure, votre pauvre petite femme, et songez que je suis, ainsi que j'ai

déjà dit, dans un état qui mérite votre compassion. Je vous jure que si je ne regardais que moi, la mort me semblerait une ressource à laquelle tous mes désirs auraient recours. Je crains toujours que la gloire ne soit une rivale bien redoutable pour moi. Cependant il me semble que nous devrions balancer votre cœur (1) : et, lorsqu'elle vous fera exposer votre vie, je devrais vous faire prendre les précautions qu'elle permet. Faites donc réflexion à tout cela, mon cher maître, et que ma seule ambition est votre conservation, vous seul pouvant me rendre heureuse. Je ne puis vous parler que de moi pour aujourd'hui, car je ne pense qu'à vous et tout le reste me devient insupportable.

Je vous embrasse de tout mon cœur et je voudrais

(1) Ne songe-t-on point en lisant cela à la *Chanson de Barberine* :

Beau chevalier qui partez pour la guerre,
Qu'allez-vous faire
Si loin d'ici?
Voyez-vous pas que la nuit est profonde
Et que le monde
N'est que souci?

Vous qui croyez qu'une amour délaissée
De la pensée
S'enfuit ainsi,
Hélas! hélas! chercheurs de renommée,
Votre fumée
S'envole aussi.

Beau chevalier qui partez pour la guerre,
Qu'allez-vous faire
Si loin de nous?
J'en vais pleurer, moi qui me laissais dire
Que mon sourire
Était si doux.

acheter de la moitié de ma vie le bonheur de cette lettre.

Depuis le départ du comte de Bonneval, sa jeune femme « ne passa pas une semaine sans lui écrire » (1), et c'est grand dommage que tant de ces lettres touchantes ne nous soient point parvenues. Et lui, comment y répondait-il? Rarement (2), et quelquefois par des reproches. La marquise de Bonneval, semble-t-il, n'avait point dépouillé les préventions qu'elle avait eues ou, du moins, manifestées au dernier moment contre sa belle-fille; et, — nous ne savons sous quel prétexte, ni au juste à quelle date — elle avait tâché de lui nuire dans l'esprit de son fils. Le comte crut sans doute sa mère et montra son mécontentement à sa femme. Elle se défendit dans une lettre dont nous avons seulement conservé la fin.

DEUXIÈME LETTRE

... Il y a, je crois, peu d'exemple[s] qui puisse[nt] servir à imaginer une conduite aussi singulière; je n'en voudrais pas pénétrer la cause, par respect pour Mme votre mère. Je connais les sentiments que je vous dois dans sa personne; et c'est avec peine, ne me trouvant point coupable, que je suis obligée de penser que son motif n'est ni droit ni juste. Cependant elle a une qualité pour moi qui m'impose silence; et vous me trouverez plus

(1) *Lettre sixième.*

(2) *Lettre troisième* : « Vous pouvez par négligence laisser passer un ou deux ordinaires sans m'écrire... Votre lettre de l'armée, qui est la seule que j'ai reçue depuis que vous y êtes arrivé est du 8 juin et nous sommes au 16 de juillet. »

attentive à me taire qu'elle ne l'a été à me détruire dans votre esprit. Il me paraît qu'elle sait prendre son temps, puisqu'il est vraisemblable qu'une connaissance de dix jours ne peut point combattre les impressions que veut donner une personne à portée de me connaître, mais qui cependant me connaît si différemment de ce que je suis.

M. de Lauzun (1) a été fort enrhumé : à son âge (2), il est peu de petits maux ; mais il n'a point été à l'extrémité. Il me charge de vous dire qu'il est sensible à l'amitié que vous lui témoignez ; il vous aime infiniment. Il vous charge de dire à M. le prince Eugène qu'il l'honore et le respecte plus que personne au monde et qu'il lui souhaite une campagne, cette année, aussi glorieuse pour lui que la précédente, s'il était possible qu'il pût y en avoir deux pareilles. Je vous prie de me répondre sur cet article et de faire sa commission, car il aime qu'on soit exact et me demandera sans cesse ce que vous m'en aurez mandé.

En arrivant à Vienne, Bonneval y avait trouvé sa promotion au grade de général d'infanterie, et il partit bientôt pour aller servir en cette qualité à l'armée du prince Eugène. On devine avec quelle sollicitude la jeune femme apprit ce départ et avec quelle impatience fébrile elle attendait les nouvelles de l'armée. Nous pouvons, grâce au *Journal* de Dangeau, suivre au jour le jour ses émotions. Il écrit le

(1) L'oncle de Mme de Bonneval, on se le rappelle.

(2) Le prince de Ligne ponctue : « *enrhumé à son âge ; il n'est point* » ; leçon qui n'est évidemment qu'une inadvertance.

30 mai : « On a nouvelle que le prince Eugène est parti de Vienne le 14 mai : il a fait un testament par lequel il fait son neveu son héritier. » Si le général en chef prenait de telles précautions contre un malheur possible, quelle devait être l'anxiété de celle qui voyait sous ses ordres « ce qu'elle aimait le plus au monde » (1), un mari dont elle connaissait la bravoure irréfléchie? Quelques jours après, un autre avis lui promet encore de longues semaines d'angoisse : 4 juin. « On n'aura de nouvelles considérables de Hongrie qu'à la fin du mois. » (2) Devait-elle donc attendre si longtemps pour avoir des nouvelles de son mari? Heureusement il avait, vers cette époque, rejoint son poste, et, le 8 juin, il le lui écrivait; elle reçut cette lettre environ quinze jours après (3) et, pour quelque temps, elle put être rassurée. Son esprit un peu libéré de ses premiers soucis, elle trompa un instant sa tendresse en s'occupant des affaires de son mari : elle défendit sans doute ses intérêts soit contre son frère à lui (4), soit peut-être contre son père à elle (5). Mais cela ne lui suffisait point; de semaine en semaine elle attendait le courrier de l'armée pour recevoir de ses lettres. Elle attendait vainement; trois semaines de suite, les « ordinaires » ne lui apportèrent rien. Et pendant ce temps, des bruits tantôt rassurants, tantôt effrayants venaient de Hongrie : 3 juillet. « On a la confirmation que le prince Eugène a passé le Danube; qu'il y avait 40000 Turcs

(1) *Lettre troisième.*

(2) *Journal* de Dangeau.

(3) *Lettre troisième* : « Il y a trois semaines entières [16 juillet] que je n'ai ouï parler de vous. »

(4) Bonneval ne s'est jamais bien entendu avec son frère le marquis. Cf. la lettre violente qu'il lui écrivit le 26 septembre 1741 (*Mémoire*, etc., p. 211 sqq.). Il semble qu'il y eut entre eux de vifs démêlés d'intérêts, nés peut-être des avantages que leur mère avait faits au cadet en le mariant (voir plus haut).

(5) S'il faut interpréter ainsi ce passage de la lettre onzième : « Je ne lui pardonne point [à mon père] d'être le prétexte de ce que vous ne venez pas. »

pour le défendre, qui se sont retirés sans rien entreprendre; les lettres sont du 15, et écrites de la droite du Danube, après le passage; » et le 12 juillet : « On eut des lettres de l'armée de l'Empereur; Belgrade a été investie le 18 juin; les assiégés ont déjà fait deux sorties; la seconde a été plus vigoureuse que la première, mais ils ont été repoussés à toutes les deux. »

Ainsi, son mari s'était battu et il n'avait pas pris la peine de la rassurer. Elle qui maintenant « le sait tous les jours exposé », elle est dans le désespoir, et de l'incertitude où elle se dévore et de l'oubli où il la laisse; elle n'y tient plus et lui écrit une longue lettre. Elle s'y fait tout humble et le moins gênante possible; elle n'exige pas qu'il lui écrive de sa main : qu'il dise seulement tous les huit jours à son valet de chambre « qu'il a une femme qui l'aime et qui demande qu'on lui apprenne qu'il est en bonne santé ». Elle s'est bien aperçue qu'il a « beaucoup moins de tendresse pour elle qu'elle en a pour lui » et craint de lui être à charge. Elle n'ose même pas le nommer d'un nom trop tendre ; elle lui dit « mon cher cousin », lui rappelant ainsi le lien le plus lâche qui les unit, celui dont il ne peut se repentir puisqu'il ne l'a point formé lui-même; c'est seulement lorsqu'elle s'émeut elle-même à dépeindre « l'état violent qui la met hors d'elle », que son passionné « mon cher maître » lui échappe. Et tout en demandant une lettre, tout en se disant que, sans doute, depuis la dernière reçue, il ne lui en a point envoyé, elle en attend une; elle va courir à Paris pour la recevoir quelques heures plus tôt.

TROISIÈME LETTRE

A Puteaux, ce 16 juillet [1717] (1).

Je suis chez M. le duc de Guiche, avec M. et

(1) Le prince de Ligne dit seulement : *16 juillet;* Barbier complète : *1718*. Mais en 1718 la paix était faite entre l'Autriche et

Mme de Gontaut (1), mon cher cousin, depuis trois jours. J'ai porté avec moi dans cette solitude un cœur bien rempli d'inquiétude. Car vous êtes paresseux et vous pouvez par négligence laisser passer un ou deux ordinaires sans écrire; mais il y a trois semaines entières que je n'ai ouï parler de vous. Tous nos Français qui sont dans votre armée sont si réguliers qu'ils augmentent mes alarmes; car vous ne pouvez pas être le seul qui ne trouve pas un moment pour dire en quel état vous êtes. Je vous prie de me faire écrire par M. Prescher (2), simplement que vous êtes en bonne santé. Vous ne savez point aimer, si vous n'êtes pas capable de cette attention. Car mettez-vous un moment à ma place, avec beaucoup moins de tendresse pour moi que j'en ai pour vous, et songez quel peut être mon état. Je vous sais tous les jours exposé; je n'ai que votre exactitude qui puisse empêcher mon désespoir; et je suis privée de cette douceur. J'en suis

la Turquie; c'est en 1719 seulement que Bonneval est de nouveau à la guerre, en Sicile cette fois, et, en Sicile, il n'avait pas avec lui de volontaires français. Si Barbier a choisi la date de 1718, c'est sans doute parce que Mme de Bonneval y annonce le prochain mariage du duc d'Albret, qui eut lieu en effet cette année-là. Mais ce mariage avait dû être conclu dès 1717 : Cf. SAINT-SIMON, IX, 221 : « Le marquis d'Harcourt, fils aîné du maréchal, épousa une fille de feu M. de Barbezieux et de la fille aînée de M. d'Alègre, qui fit la noce; et le duc d'Albret, qui voulait épouser la sœur de cette mariée, trouva des oppositions dans la famille, qui *durèrent longtemps* et avec beaucoup de bruit » (1717).

(1) Chez le beau-père de son frère, avec son frère et sa belle-sœur.

(2) Son intendant, je pense, ou quelque autre des personnes à son service.

dans un état digne de pitié : car je vous reproche votre oubli, et je me représente avec cela tout ce qui peut tourmenter. Un cœur comme le mien est un meuble bien inutile pour l'agrément de la vie et bien à charge dans toutes ces circonstances. Ce qu'il y a même de plus cruel, mon cher maître, c'est qu'il peut le devenir aux autres pour être trop tendre : et c'est un effet, quoique injuste, qu'on éprouve presque autant qu'il s'en trouve de bonne foi (1). J'en connais peu de ce nombre, à la vérité : mais on a raison de se désabuser d'une vertu aussi rare. Pour moi, qui n'ai point fait d'épreuve qui ait pu me guérir, je suis livrée entièrement à toutes la vivacité et la sincérité d'un attachement qui ne connaît de guide que le penchant que mon devoir a formé et que mon inclination seconde si parfaitement. Il est bien juste, au cas qu'il y ait de votre faute quand je ne reçois point de vos lettres, que je vous punisse par ne vous entretenir que de mon inquiétude, puisque sans vous je n'en connaîtrais point. Mettez-vous à ma place et songez ce que c'est que d'être à cinq cents lieues de tout ce qu'on aime le plus au monde, de le savoir exposé et de se voir sans nul secours pour soutenir cet état violent qui me met hors de moi.

Je ne sais, mon cher cousin, si tout ce que je vous dis là fera impression chez vous. Je tâche

(1) La phrase n'est pas très claire, j'entends : C'est un effet injuste qu'on éprouve presque toutes les fois qu'on a un cœur qui aime de bonne foi (car, ne sachant point se contenir, on devient importun).

autant que je peux de vous faire sentir que vous devez éviter de me rejeter dans la situation où me met votre long silence. Si je vous demandais de vous contraindre et de prendre sur un temps que vous pouvez mieux employer, vous pourriez trouver les effets de ma tendresse ennuyeux : mais je vous prie seulement de dire, une fois tous les huit jours, à votre valet de chambre que vous avez une femme qui vous aime et qui demande qu'on lui apprenne que vous êtes en bonne santé. Je ne sais si vous en trouverez le souvenir trop fréquent : mais vous serez injuste si vous me le refusez. Ma mère m'a dit qu'elle vous écrirait exprès pour vous gronder. Elle, mon père et moi, avons déjà pris la liberté de vous condamner : mais, si je suis leur exemple avec eux, je ne suis capable que de douleur lorsque je suis livrée à moi et que je fais mille réflexions peu aimables.

Je ne vous parlerai point de vos affaires aujourd'hui : je n'aurais rien de nouveau à vous apprendre ; et d'ailleurs ma tête ne serait pas forte sur le raisonnement, et je veux vous en faire un qui vous corrige de me laisser plus d'un mois sans entendre parler de vous.

Votre lettre de l'armée, qui est la seule que j'ai reçue depuis que vous y êtes arrivé, est du 8 juin et nous sommes au 16 de juillet. Que ne puis-je observer un pareil silence ! Mais je fais des vœux inutiles : je me punirais peut-être toute seule. Je ne le crois dans ce moment qu'avec trop de certitude. Vous pouvez ordonner qu'on me mande de

vos nouvelles : j'en reviens toujours là pour que vous n'ayez point à me dire que vos sérieuses occupations vous ont empêché de penser à moi.

Je m'en retourne demain à Paris, qui est le jour de poste, pour être à portée de recevoir de vos lettres (si j'en ai), un moment plus tôt. M. et Mme la duchesse de Guiche me chargent de vous faire beaucoup de compliments de leur part et de vous remercier de votre souvenir. M. et Mme de Gontaut grondent contre vous et tous les gens qui vous aiment se donnent cette licence. Notre aimable belle-sœur est si faite pour recevoir des attentions, qu'elle est étonnée qu'on en manque. M. le duc d'Alb[ret], que je rencontrai il y a trois ou quatre jours, m'a prié de vous faire cent mille amitiés de sa part. Vous pouvez incessamment lui écrire sur son mariage avec Mlle de [Louv]ois, la cadette de Mme d'Harcourt, malgré les oppositions que tous ses oncles y font. Comme la demoiselle le veut préférablement à tout et que M. et Mme [d'Alègre] l'autorisent, il se fera dans peu de jours (1).

(1) Le prince de Ligne et Barbier écrivent : *duc d'Albert, Mlle de Lonnois, M. et Mme Dalayre.* — François d'Harcourt, brigadier des armées du roi, avait épousé en secondes noces, le 31 mai 1717, Marie Le Tellier, fille de Barbezieux, et de sa seconde femme née d'Alègre (fille du marquis Yves d'Alègre, maréchal de camp, et fameuse par ses démêlés bruyants avec son mari. Cf. Saint-Simon, I, p. 187, 413). — Le duc d'Albret, fils aîné du duc de Bouillon, avait épousé en 1696 la fille du duc de la Tremoïlle (*Ibid.*, I, p. 189). Devenu veuf, il recherchait Mlle de Louvois-Culant l'autre fille de Barbezieux et de sa seconde femme ; mais la famille s'y opposait (*Ibid.*, IX, p. 221). En 1718, il finit par arriver à ses fins : « Il y avait longtemps que le duc d'Albret voulait épouser Mlle de Culant, qui était fort riche, fille de Barbezieux et de

Je suis en colère, mais encore plus inquiète. Ainsi, j'écoute moins mon ressentiment que ma tendresse : et je ne puis finir sans vous dire, mon cher cousin, que vous êtes de tous les hommes le plus tendrement aimé. Si ces sentiments ne vous sont pas chers, préparez-vous à la patience, car je sens qu'ils seront éternels.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

La lettre que Mme de Bonneval était allée attendre à Paris, sans oser l'espérer, ne vint pas en effet. Et les nouvelles contradictoires se succédaient pour l'inquiéter : toujours vagues d'ailleurs et ne se rapportant point à la seule personne qui l'intéressât. On disait le 18 juillet :

Mlle d'Alègre, sa seconde femme. Toute la famille de M. de Louvois ne le voulait point, et d'Alègre, grand-père, était d'accord avec le duc d'Albret. La fille n'avait ni père ni mère. [Barbezieux était mort en 1701, et sa femme en 1706]. Les procédés tournés en procès furent arrêtés par les menées de M. le prince de Conti, qui en fit son affaire pour M. d'Albret et par l'autorité de M. le duc d'Orléans, qui n'y avait que faire, mais qui s'y laissa peu à peu engager... Enfin, après bien du bruit, du temps et des difficultés, le curé de Saint-Sulpice publia deux bans. Dès que les Louvois le surent, ils s'y opposèrent et se plaignirent amèrement du curé, qui les étonna fort en leur montrant un ordre du régent. Le troisième ban suivit, et, la nuit même, la célébration du mariage à Saint-Sulpice. L'abbé de Louvois y accourut, avec une opposition en forme. On s'en doutait. M. le prince de Conti s'y trouva exprès, alla au devant de lui et l'arrêta par un ordre qu'il lui fit voir de M. le duc d'Orléans. Peu de gens approuvèrent la chose et la manière » (*Ibid.*, X, p. 45-46). Le mariage fut cassé; mais le duc d'Albret réépousa une seconde fois sa femme (*Ibid.*, XI, p. 113). La seconde madame d'Albret mourut, et le duc se remaria encore deux fois : homme de quatre femmes et de cinq mariages.

« Nouvelles de Belgrade, le 25 [juin] : le gros canon n'est pas encore arrivé à l'armée; la tranchée n'a pas pu encore être ouverte »; et le 19 : « On a des lettres de Vienne du 7, qui disent que l'armée des Turcs est en présence de l'armée du prince Eugène, mais l'ambassadeur de l'Empereur n'a point cette nouvelle »; et le 20 : « M. le comte de Konigsegg [l'ambassadeur] montra ici les lettres qu'il a reçues de Vienne du 7 et celles qu'il a reçues du prince Eugène, du 23 du mois passé. Il faut neuf jours à un courrier ordinaire de Belgrade à Vienne, car il y a près de deux cents lieues de France; et ces lettres, tant de Vienne que du prince Eugène, détruisent les nouvelles qu'on avait reçues par ailleurs, que l'armée des Turcs fût en présence de celle du prince Eugène; ce prince mande qu'il n'a point de nouvelles de la marche des Turcs »; et le 24 : « L'ambassadeur de l'Empereur a reçu la nouvelle que la tranchée devant Belgrade devait être ouverte le 4 (1). »

Ainsi, la jeune femme croyait que depuis vingt jours la tranchée était ouverte (2); les dangers de son mari devenaient de plus en plus grands, et elle n'en avait toujours point de nouvelles. Elle écrit encore; mais cette fois, par discrétion, par crainte de déplaire, elle essaye de contenir ses plaintes, et si elle exprime franchement ses alarmes, elle insinue ses reproches en quelques mots d'une douce ironie.

QUATRIÈME LETTRE

Ce 25 juillet [1717].

... Mon inquiétude augmente chaque jour en même temps que votre inexactitude; et je suis aussi constante à me tourmenter que vous l'êtes

(1) *Journal* de Dangeau.

(2) La nouvelle était fausse et fut démentie le 27 juillet (*Journal* de Dangeau).

à me négliger. Quoique j'aie lieu de croire qu'il ne vous est rien arrivé, personne n'en parlant, je ne puis m'empêcher de joindre à ma peine mille alarmes qui me mettent dans un état que vous ne comprenez point, puisque vous pouvez être deux mois (1) sans me donner le moindre signe de vie. Je dois croire, à ce procédé, que les marques de ma tendresse vous touchent peu. Elle est cependant d'une nature à espérer un plus heureux sort. Ainsi, ne pouvant changer mon cœur, il faut se conformer à vos maximes qui sont peut-être d'aimer en gardant un parfait silence. Il fallait m'en avertir, pour empêcher la surprise d'un effet si singulier.

Mon père et ma mère vous font mille amitiés. Mme la duchesse de la Force me prie de vous dire mille choses de sa part...

Le comte de Bonneval avait cependant écrit, le 25 juin, et sa lettre, sans doute, avait été retardée. Mais à peine Mme de Bonneval avait-elle pu se réjouir des bonnes nouvelles qu'il lui envoyait et du souvenir qu'il lui accordait enfin, que d'autres avis lui montraient ses dangers grandissants. Le 27 juillet, Dangeau écrit : « L'ambassadeur de l'Empereur eut des nouvelles de Vienne et de l'armée; la tranchée n'a pas été ouverte le 4, comme on l'avait cru, parce que les troupes étaient trop fatiguées des travaux qu'ils avaient faits à la circonvallation et à la contrevallation. Ils n'ont point nouvelle que l'armée des Turcs s'approche d'eux. Les assiégés avaient fait sortir de la ville

(1) Deux mois? pas tout à fait, puisque la dernière lettre est du 8 juin. Il y a là une exagération, qui se comprend d'ailleurs.

50 caïques pour attaquer le pont sur le Danube; mais deux vaisseaux de l'Empereur sur lesquels il y a beaucoup de canon en ont coulé à fond quelques-unes et ont fait rentrer les autres dans la ville. On n'en sait pas encore le détail, car le courrier est parti de l'armée ce jour-là »; et le 31 : « On eut des nouvelles du siège de Belgrade, du 10. La tranchée n'était pas encore ouverte et l'armée des Turcs qu'on dit de plus de 200 000 hommes n'était plus qu'à cinq ou six journées du camp »; et le 2 août : « Il y a des lettres de Belgrade du 12 juillet; la tranchée n'était pas encore ouverte. On avait résolu d'attaquer une redoute et le comte de Mercy devait commander cette attaque, mais il tomba en apoplexie le 10 et est demeuré sourd et aveugle. L'armée des Turcs est en marche et en deçà de Nissa. » Et pendant que ces nouvelles arrivaient, deux fois l' « ordinaire » de Vienne était passé, sans rien apporter à Mme de Bonneval. Elle savait par d'autres que son mari se portait bien, et même qu'il avait écrit. Mais cela même ne lui faisait que mieux sentir combien peu elle comptait pour lui; et c'était une seconde inquiétude dont elle ne souffrait pas moins que de la première. Elle lui écrivit pour solliciter doucement une lettre.

CINQUIÈME LETTRE

A Paris, ce 6 août 1717.

Je n'ai point eu de vos nouvelles les deux derniers ordinaires. Je suis bien heureuse que les Français qui sont dans votre armée n'aient point encore oublié leur patrie; car, sans leur secours, malgré le peu de disposition que j'ai de vous croire coupable, je serais toujours dans des alarmes que votre situation ne fait que trop naître. Si vous aimiez, vous comprendriez qu'étant rassurée sur votre état par des étrangers, il est encore une

nature d'inquiétude qui doit me tourmenter. Mais, dès que vous me la faites avoir, vous ne la connaissez point. Comme mes reproches peuvent vous ennuyer, il faut se taire : et puis, je les crois peu utiles.

Je suis toujours occupée à envoyer chez toutes les personnes qui reçoivent des lettres de Hongrie, pour savoir ce qui peut vous regarder. M. de la Blards (1) m'est d'un grand secours ; car il en a eu une de vous du 2 de juillet, et moi, ma dernière est du 25 de juin. Il y a plusieurs nouvelles de ce pays-là. M. Croizat (2) en a aussi très souvent de M. son fils ; et j'ai recours à lui, parce qu'il lui parle de vous. Vous me trouverez bien simple ; mais j'aime, et mon devoir vient encore à l'appui de mon attachement.

Adieu, mon cher cousin ; rendez-en (3) à une personne qui n'en rendra jamais qu'à vous, mon cœur vous étant sacrifié sans partage. Le chevalier de Fontanges (4) vous fait mille compliments ;

(1) « La Blards » ? n'est-ce pas là un nom défiguré ?

(2) « Croizat » ? Est-ce Antoine Crozat, dit le Riche, fils d'un banquier de Toulouse, receveur général de la généralité de Bordeaux, receveur du clergé, trésorier du Languedoc, trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, à la grande indignation de Saint-Simon (VIII, p. 214) et marquis du Chatel ? Saint-Simon (*Ibid.*) reconnaît pourtant « le mérite de ses trois fils, qui a fait oublier tout le reste en leurs personnes » ; l'un d'eux était peut-être à l'armée du prince Eugène.

(3) « *Rendez-en* » ; notez, chemin faisant, ces traces d'une pure et jolie langue et toute semée encore de ces délicieux idiotismes qui ont depuis trop disparu » (Sainte-Beuve, *Lundis*, V, p. 510).

(4) Est-ce Antoine de Fontanges, dont je sais seulement qu'il

je l'aime en vérité beaucoup et c'est un très honnête garçon. Il dit que votre silence le met très en colère. M. de Lauzun va dans peu vous haïr, si vous continuez : il vous fait mille amitiés, aussi bien que Mme de Lauzun et l'abbé de Gontaut (1), qui trouve que sa bénédiction ne réussit pas trop bien. Je vous envoie une lettre de Mme [des Alleurs] (2), qu'elle m'a fait prier de vous faire tenir. Je finis dans la crainte de vous ennuyer.

S'il ne venait point de lettres de Belgrade, il en venait pourtant des reproches. Des lettres de Mme de Bonneval s'étaient égarées ou retardées, et le comte en était mécon-

était fils de Charles de Fontanges et de Marguerite de Bonneval sa femme, et qu'il a épousé Julienne de Loupiac de Devèze? D'après le nom de sa mère, il devait être apparenté au comte de Bonneval.

(1) Son frère, qui avait béni leur mariage.

(2) Le prince de Ligne et Barbier écrivent : « *De Desalleurs.* — Pierre Puchot, marquis des Alleurs, comte de Clinchamps, mort en 1723, avait été ambassadeur à Berlin et à Constantinople. Voici le crayon que Saint-Simon trace de lui et de sa femme : il est bien joli, je ne sais pas s'il est aussi juste : « Des Alleurs était un Normand de fort peu de chose, fait à peindre et de grande mine, qui lui avait fort servi dans sa jeunesse. Il avait été longtemps capitaine aux gardes, et il servit toute cette guerre de major général à l'armée du Rhin et l'était excellent. A la longue, il devint lieutenant-général et grand-croix de Saint-Louis. C'était un matois, doux, respectueux, affable à tout le monde et qui le connaissait bien ; il avait de la valeur et beaucoup d'esprit, du tour, de la finesse, avec un air toujours simple et aisé. Il s'amouracha à Strasbourg, où il était employé les hivers, de Mlle de Lutzelbourg, belle, bien faite, et de fort bonne maison, laquelle avait eu plus d'un amant, et qui, n'ayant rien vaillant que beaucoup d'esprit et d'adresse, voulut faire une fin comme les cochers, et fit si bien qu'il l'épousa (I, p. 304-305). »

tent. Il y trouvait d'ailleurs un excellent prétexte pour s'excuser lui-même, et il prétendait que s'il n'écrivait point, c'était pour punir sa femme. On le dit sans doute à Mme de Bonneval et en même temps, on lui donnait des nouvelles inquiétantes; le 12 août : « Il y a des lettres de devant Belgrade, du 25 [juillet], qui disent qu'apparemment il y aura bientôt un grand combat, parce que les Turcs sont fort proches des retranchements des assiégeants (1). » La malheureuse jeune femme, qui déjà « ne vivait plus » de crainte, avait encore à souffrir de l'injuste colère de son mari. Elle se hâte de se disculper, dès le lendemain. Et en même temps que sa tendresse, à la fois craintive et passionnée, elle lui montrait quel souci elle prenait de ses intérêts en France.

SIXIÈME LETTRE

A Paris, ce 13 août 1717.

Nous sommes dans de différents principes, mon cher cousin; car vous ne m'écrivez point pour me punir de ma prétendue irrégularité, et moi, je ne me rebute point de vous reprocher la vôtre. L'une et l'autre façon peuvent être tendres : mais l'usage pourrait être en ma faveur. Je ne comprends point ce qui retient mes lettres; car, depuis que vous êtes parti, je n'ai pas passé une semaine sans vous écrire, me trouvant à plaindre de me croire obligée de me borner à ce temps, de peur de vous fatiguer par des empressements que je ne saurais souffrir qu'ils (2) vous fussent importuns; ma tendresse pourtant est d'une nature à devoir me répondre

(1) Dangeau.
(2) Ne faut-il pas lire : que je ne saurais souffrir [qui]?

d'un retour que je ne puis encore qu'espérer. Que ces mouvements me sont cruels à présent, puisque je n'en connais plus que de crainte, d'ennui et de dissolution! Je ne vis plus, et la moitié de ma vie me paraîtrait un faible sacrifice pour passer l'autre exempte des tourments que j'éprouve. J'en suis dans un état affreux, et je ne vous en parlerai plus, par l'inquiétude que je veux vous épargner.

Nous venons de prendre pour arbitre[s] (1) M. de Richebourg (2) et M. [d'Aroüy], (3) et pour surarbitre M. de Saint-Contest (4). Je crois que vous serez très content d'apprendre que nous voilà

(1) Dans les affaires de Bonneval avec son frère, ou peut-être avec son beau-père.

(2) Est-ce François Quentin de Richebourg, marquis de Champcenetz, premier valet de chambre du Roi?

(3) Le prince de Ligne écrit : *Darony*, et Barbier : *Darony*. — André d'Aroüy (ou d'Haroüys), ancien intendant de Franche-Comté et de Champagne, démissionnaire en 1711, retiré avec sa femme, née de Richebourg, dans la Maison de la doctrine chrétienne. « Il se fit aimer et estimer, dit Saint-Simon, et il aurait été plus loin [dans les charges publiques], si la piété tant de lui que de sa femme dont il n'avait point d'enfant, ne les avait engagés à tout quitter pour ne penser qu'à leur salut. J'ai fort vu cette Mme d'Aroüy à Pontchartrain, qui avait beaucoup d'esprit, et un esprit très aimable et orné, extrêmement dans les meilleures œuvres et extrêmement janséniste. Je me suis souvent fort diverti à disputer avec elle. J'étais ravi quand je la trouvais (II, p. 46-47). »

(4) Dominique Claude Barberie de Saint-Contest, ancien intendant à Metz, aux armées de Moselle et d'Allemagne, plénipotentiaire au Congrès de Bade, ancien membre du Conseil de guerre, conseiller d'Etat. « C'était un homme d'un extérieur lourd et grossier, avec toutes les manières ridiculement bourgeoises, qui avait tout l'art, la finesse, la souplesse, les vues et les tours, pour arriver à ses fins sans avoir l'air de penser à rien, lors même qu'il y travaillait le plus. Cela lui était naturel. Avec cela, doux, liant, accessible et honnête homme (Saint-Simon, VIII, p. 222). »

exempts de procès. Ce sont des gens dont la probité est reconnue, aussi bien que les lumières. Madame votre mère n'est pas si contente. Mais, cependant, elle y a consenti pourvu que M. Dalon (1) en soit témoin. J'aurais bien d'autres choses à vous dire de vos affaires, mais ce sera pour un autre ordinaire, ne pouvant vous écrire plus longuement aujourd'hui.

Je vous embrasse de tout mon cœur, malgré votre cruel silence. Songez pourtant que j'ai besoin d'être soutenue par vous dans la situation où me met le péril où vous êtes, que je me retrace sans cesse : car je vous aime, mon cher cousin, avec de ces sentiments que l'inclination a formés, qu'elle entretient, et dans lesquels elle insinue tout ce qui a jamais produit l'union la plus tendre et la plus solide. Je finis malgré moi.

(1) Ancien premier président du Parlement de Bordeaux. La marquise de Bonneval en faisait plus de cas que Saint-Simon : « Dalon, qui avait succédé à son père, un des meilleurs et des plus honnêtes magistrats du royaume, et ami de mon père, à la place de premier président de Pau et qui était homme de beaucoup d'esprit et de capacité, avait passé à celle de premier président de Bordeaux. Il y fit tant de folies et de friponneries insignes qu'il eut ordre d'en donner la démission... Dalon se cacha de honte les premières années après sa chute. Il reprit après courage, et demanda longtemps avec impudence une autre place pareille ou une de conseiller d'État. Il ne lassa point de frapper à toutes les portes. On ne se lassa point non plus de le laisser aboyer. Enfin, après bien des années, il s'en alla s'enterrer chez lui, où il a vécu fort abandonné et encore plus méprisé jusqu'à sa mort, arrivée il n'y a pas bien longtemps (VII, p. 11-12). »

Et cette lettre partie, il lui fallut encore attendre dans une angoisse « sans bornes » des nouvelles qui ne venaient point, alors que le « grand combat » annoncé avait dû avoir lieu. Elle savait que l'armée du prince Eugène était affaiblie par les travaux du siège et les maladies, qu'elle était prise entre les assiégés et l'armée de secours; elle savait surtout que son mari y commandait l'aile gauche et qu'un poste aussi élevé devait encore redoubler sa témérité. Le 27 août, elle apprit la victoire : « Il arriva un courrier de l'Électeur de Bavière à M. le duc et à Mme la duchesse [de Condé] qui sont à Chantilly; ce courrier alla les y trouver et Mme la duchesse en renvoya un aussitôt à Mme la princesse [de Condé] qui lui porta la nouvelle qu'elle avait reçue de l'Électeur. Il mande par sa lettre que M. le comte de Charolais est en parfaite santé et que le 16, le prince Eugène avait attaqué les Turcs à la faveur d'un brouillard fort épais et les avait défaits entièrement. La lettre de l'Électeur est fort courte; ainsi, il n'y a point de circonstances » (1). Mais de son mari, rien; et ce silence la jetait dans le désespoir. Heureusement le lendemain, « il arriva un page de M. le prince de Dombes, à 7 heures du matin, qui a apporté plusieurs lettres du camp devant Belgrade »; et dans ces lettres, il y en avait une pour elle du comte de Bonneval. Il la lui avait écrite avant la bataille (2). Mais du moins il avait pensé à elle à ce moment-là; et pour ce qui avait suivi, elle pouvait avoir des détails circonstanciés et rassurants par les récits de ce page : « Il rend très bon compte, écrit Dangeau, de la bataille du 16, où les Turcs se sont mieux défendus que l'on n'avait dit hier; mais ils ont été très bien battus et toute leur armée est en fuite. Il y a eu assez de gens considérables de l'armée de l'Empereur de tués ou blessés. *Nous n'avons eu de Français blessés que le marquis de Villette*, qui a eu un coup de fusil dans l'omoplate. Le prince Eugène a fait sommer le commandant de Belgrade,

(1) Dangeau.
(2) Voir la *Lettre huitième*.

lui offrant toute bonne capitulation s'il voulait rendre sa place et lui faisant dire en même temps qu'il n'en espérât aucune dans la suite s'il ne se rendait pas présentement. Le page est parti avant que la réponse du commandant fût venue. »

Ainsi, Belgrade n'était point pris, ni les dangers de la campagne interrompus; mais du moins son mari était sauf (1), son mari s'était couvert de gloire, son mari surtout lui avait écrit. Et elle se hâte de lui envoyer une lettre passionnée, pleine de son amour, de sa fierté, de sa reconnaissance.

SEPTIÈME LETTRE

Paris, ce [premier] (2) septembre 1717.

Qu'il est difficile, mon cher cousin, à un cœur vivement pénétré de tendresse, de s'exprimer sur les différents mouvements qui ont agité le mien depuis bien du temps! Chaque circonstance où vous vous êtes trouvé m'a fait sentir la douleur ou la

(1) Cependant il avait « reçu une balle sur sa ceinture [d'argent], et cette contusion lui fit autant de mal que sa blessure de l'année précédente. » (PRINCE DE LIGNE, *Mémoire*, p. 39). Quand elle écrit sa lettre, Mme de Bonneval évidemment ignore cette contusion; sinon elle en parlerait; cela confirme que la lettre de Bonneval avait été écrite avant la bataille.

(2) Le prince de Ligne donne comme date : « *ce dernier septembre* »; ce que Barbier traduit par : « *31 septembre* », comme si, en 1717 ou en 1817, le mois de septembre avait 31 jours. Mais la date du prince de Ligne est évidemment fausse. La comtesse de Bonneval dit en effet dans sa lettre : « Je voudrais savoir votre Belgrade pris. » Or la prise de Belgrade (16 août) a été connue à Paris le 2 septembre : « Le fils de M. d'Estrades arriva de Belgrade; le comte d'Estrades son père mourut au camp le 17, et il en est parti le 19. M. le prince Eugène était déjà entré dans Belgrade. » (*Journal* de Dangeau, jeudi 2 septembre). Il faut donc lire ou « ce dernier *août* » ou « ce *premier* septembre. »

joie avec une violence qui n'a pu être modérée. J'ai craint pour vous et je me suis livrée à une inquiétude sans bornes : je suis à présent un peu rassurée et je commence à goûter quelque tranquillité après toutes les horreurs des alarmes. Quel moment charmant à ajouter au plaisir de votre bonne santé, le seul qui m'ait occupée jusqu'à cette heure, celui de la victoire, à laquelle tout le monde vous donne la plus grande part! Quoique je ne sois pas vaine, il serait impossible de n'être pas flattée de ce qui se publie sur votre compte. Je ne fais pas un pas que je n'entende faire votre éloge, et d'une façon que je vous avouerai qui séduit mon oreille et touche véritablement mon cœur. Il est bien juste que je tire quelque avantage d'une gloire que vous acquérez à un prix si cher pour mon âme et pour toute ma tranquillité : car je vous avouerai que, tant que vous êtes exposé, je voudrais moins compter sur votre valeur et pouvoir me reposer sur votre prudence : mais elle se renferme à bien conduire les autres, et abandonne un bien dont vous ne devriez pas disposer à présent si librement, puisqu'il n'est pas à vous seul.

Je ne puis m'empêcher d'être en colère contre l'Électeur de Bavière. Le courrier qu'il a envoyé à Mme la duchesse a devancé celui de M. du Maine de vingt-quatre heures. En voulant la rassurer sur M. le comte de Charolais, il a jeté tout le monde dans le désespoir, n'ayant pas eu la bonté de dire qu'il n'était point arrivé de malheur aux gens de connaissance. Jamais situation n'a été pareille à la

mienne, et si je voulais en parler, je ne pourrais qu'affaiblir ce que j'ai senti jusqu'à la réception de votre lettre. Ce ne sera pas non plus du plaisir qu'elle m'a fait que je vous entretiendrai, par la même raison : mais je vous assurerai, mon cher maître, que je n'oublierai de ma vie votre soin à m'écrire dans un temps où c'était le seul moyen de m'empêcher de tomber dans le désespoir. Si vous pouviez voir à quel point je suis touchée de cette attention, vous ne seriez pas fâché de connaître quelle impression elle a faite dans mon cœur ; et ma reconnaissance se trouve engagée par l'endroit le plus sensible.

Je voudrais savoir votre Belgrade pris, et je serais contente : car je ne puis m'empêcher de craindre encore. Il faut avouer que le ciel, qui nous donne un bon cœur comme une vertu nous fait un présent qui nous coûte bien cher, et, pour un moment de plaisir, on le rachète par de cruels retours. Je ne puis pourtant désirer que le mien soit moins tendre, car je sens qu'il n'est occupé qu'à vous aimer. Je le voudrais plus étendu : ne pouvant rien ajouter à la vivacité de mes sentiments sans nul partage et pour toujours ; sentant que par un goût supérieur je suis née pour vous aimer, éternellement, il n'est pas difficile de le démêler. Le devoir, sans doute, autorise l'inclination ; mais, sans ce devoir, cette inclination mérite déjà assez de distinction. Il ne tiendra donc qu'à vous, mon cher maître, de me rendre la plus heureuse de toutes les personnes par votre tendresse : la mienne ne me laisse

rien autre chose à désirer, et mon inquiétude ne sera jamais pour autre chose.

Ma mère nous aide dans vos affaires avec une bonté sans exemple; elle vous écrit aujourd'hui; ainsi je ne vous parle point d'elle, quoique sa joie et son inquiétude aient été bien obligeantes. Je croyais être attachée à ma famille par son amitié pour moi: mais j'ai abandonné cette reconnaissance pour moi, pour ne sentir que leur tendresse pour vous. Il n'est plus de mouvement dans mon cœur, qui ne soit par vous ou pour vous, aux dépens des autres qui sont pourtant dus aussi. Mme de Nogent (1) veut que je vous dise toutes sortes de belles choses de sa part; elle est touchée de tout ce qui vous regarde avec un intérêt très vif; et, quoiqu'elle se soit attendue à tout ce qu'on dit de glorieux pour son petit-fils, elle ne peut s'empêcher d'en être flattée. M. le duc du Maine me dit, avant-hier que j'allai chez lui, les plus belles choses du monde sur votre compte. M. et Mme de Lauzun me chargent de vous assurer qu'ils sont très sensibles à votre conservation et à tout ce qu'on écrit de vous et ce que le page a raconté. Il n'y a pas de Biron qui ne veuille que je vous fasse ses compliments en particulier, et qui ne me gronde d'avance, dans la crainte que je ne le ferai point.

(1) Diane Charlotte de Caumont-Lauzun, veuve du comte de Nogent, sœur de Lauzun et mère de Mme de Biron.

Son bonheur était tel que, à la moindre occasion, elle ne pouvait s'empêcher d'écrire encore à son cher mari, de le remercier de la rare générosité qu'il avait montrée en ne blâmant pas ses plaintes si justifiées, de répondre gaiement aux plaisanteries qu'on avait pu faire sur elle et sur lui, de lui reprocher avec une tendre jalousie qu'il demandât à d'autres des services qu'elle aurait été si heureuse de lui rendre, de le remercier surtout pour la bonté qu'il avait eue de lui écrire « dans l'occasion la plus sensible de sa vie » : quand elle savait qu'il se battait.

HUITIÈME LETTRE

A Paris, ce 7 septembre [1717] (1).

Je ne voulais pas vous écrire aujourd'hui, mon cher cousin, trouvant qu'en suivant mon empressement je deviendrais trop régulière : mais mon

(1) Il n'est pas facile de dater exactement cette lettre. Barbier la place au « *7 septembre 1721* » ; mais 1721 est une conjecture, car le prince de Ligne donne seulement l'indication « *7 septembre...* » J'imagine que Barbier s'est arrêté à cette année parce que Mme de Bonneval y parle de « rancune » contre le prince Eugène et qu'en effet, la brouille du prince et de Bonneval n'a pu commencer avant 1720. Seulement, la « rancune » en question n'est pas une rancune sérieuse : Mme de Bonneval appelle le prince Eugène « un grand prince », « un héros », votre ami », elle veut boire à sa santé ; elle ne suppose donc pas son mari bien irrité contre lui ; il est visible que la prétendue « rancune » vient de ce que « il a fait la guerre à Bonneval sur le compte » de sa femme, et en réalité « elle en est fort aise ». D'autre part, Mme de Bonneval parle d'une « bataille » ; or, à partir du siège de Messine (1719), jusqu'à la fin de son séjour en Allemagne, Bonneval n'a plus assisté à aucune bataille. Enfin, elle s'y plaint qu'il ne l'ait pas chargée de lui envoyer une tabatière qu'il demandait ; elle s'informe de la façon dont il faut l'expédier ; et dans une lettre, qui est sûrement de 1718, elle l'a envoyée et lui demande s'il l'a reçue. C'est donc en 1717 que cette lettre-ci a été écrite, et très peu de temps après une autre,

père m'a dit qu'il vous écrivait et je ne puis me déterminer à ne pas joindre une de mes lettres à la sienne. Vous ne pourrez désapprouver les mouvements auxquels je ne puis m'empêcher de céder, puisqu'ils vous sont une preuve des tendres sentiments que vous m'avez inspirés et que je laisse les maîtres de mon cœur et de toutes mes actions.

La dernière lettre que j'ai reçue de vous, qui était cependant avant votre bataille, me fait voir que vous n'avez point désapprouvé les reproches que je vous ai faits de votre silence. Je suis charmée que, n'ayant point eu de tort, vous ayez trouvé que j'ai eu raison. C'est tout ce qui pouvait m'arriver de plus heureux : car, dans l'extrémité de nous trouver l'un ou l'autre coupable, j'aurais désiré sans balancer vous trouver innocent, et moi un peu trop vive pour ce qui vous regarde, n'ayant point de regret de me voir livrée à tout ce que peut inspirer la tendresse la plus forte et toute la délicatesse possible. Ce dernier sentiment n'est fait que pour moi entre nous deux : aussi je vous promets de ne lui

comme l'indique le début. Cela nous autorise bien à la placer au 7 septembre 1717.

Mais alors on ne comprend plus la phrase : « Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis le 16 mai », puisque le 16 mai Bonneval n'avai pas encore quitté Paris, puisque Mme de Bonneval parle précédemment d'une lettre du 25 juin, puisqu'enfin dans cette même lettre-ci elle dit : « la dernière lettre que j'ai reçue de vous, qui était cependant avant votre bataille » et « vous m'avez écrit dans l'occasion la plus sensible de ma vie », c'est-à-dire quand j'étais au désespoir pour vous. Je crois donc à une erreur de copie ; la négligenct avec laquelle le prince de Ligne a reproduit toutes ces lettres nous autorise, me semble-t-il, à l'admettre ; et je lis : « Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis le 16 [août, date de la bataille] ; mais, etc. »

donner pleine carrière que lorsque ça ne pourra point vous déplaire.

Je suis fort aise qu'en vous faisant la guerre quelquefois sur mon compte, on vous parle de moi. J'espère que vous ne profiterez point des leçons d'un grand prince qui ne prêche d'exemple qu'à la tête d'une armée : car la renommée, en publiant tous ses hauts faits, nous apprend qu'un héros ne dédaigne pas d'être tendre. On pourrait même être plus difficile qu'il ne l'est sur les sujets qu'il choisit (1). Je ne prétends point, par une vengeance que je ne veux point entreprendre contre votre ami, attaquer la beauté d'une personne inconnue; mais il y aurait de quoi.

M. l'ambassadeur de l'Empereur vient d'envoyer demander à dîner à mon père, qui l'avait fort prié d'en user de cette façon : et je vais boire avec lui à votre santé, et, sans rancune, à celle du prince Eugène, s'il me la propose.

Mon père a oublié de vous demander dans sa lettre s'il pourra vous envoyer par la poste la tabatière que vous souhaitez. Il répond qu'elle ira sûrement jusqu'à Strasbourg : mais il ne sait pas s'il en sera de même dans votre Allemagne : mandez-le lui incessamment. Vous n'avez pas voulu me charger de cette commission, me croyant peu habile en galanterie, et vous avez bien fait. Cependant, M. de Gontaut, qui est celui qui s'en mêle, ne m'aurait pas refusé son secours. Je ne suis pas fâchée que

(1) Allusion à la comtesse Bathiany, l'amie du prince Eugène.

vous ayez eu recours à mon père : mais, une autre fois, songez que vous êtes le maître d'une personne jalouse de vos ordres et qui vous est attachée par les liens les plus tendres qui existeront jamais.

M. le duc de Brancas se plaint de vous ; je vous en avertis pour que vous lui écriviez, si vous le jugez à propos. M. de Lauzun m'assure qu'il sera fâché si je ne vous fais dans toutes mes lettres ses compliments. Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis le 16 [: mais] (1) je ne m'en plains pas, car je n'oublie point que vous m'avez écrit dans l'occasion la plus sensible de ma vie.

Après la prise de Belgrade, il n'y eut plus de grandes actions jusqu'à la paix. Dès lors, Mme de Bonneval, si elle restait toujours séparée du comte, n'eut plus du moins à trembler pour sa vie. Elle redevient calme ; et, quoiqu'elle souffre encore d'être « éloignée de son cher maître », elle rapprend le sourire : elle raille légèrement ce frère qui a causé tant d'ennuis à son mari ; elle badine avec l'oublieux sur la cour pressante qu'en son absence fait à sa femme un rival sexagénaire et paternel.

NEUVIÈME LETTRE

A Choisy, ce 1er octobre 1717.

Je suis ici, mon cher cousin, dans le plus beau lieu du monde et avec une compagnie très

(1) Prince de Ligne et Barbier : *le 16 mai*. Voir plus haut.

aimable. Je devrais m'y trouver tranquille; mais au milieu de ce qui m'eût satisfait[e] uniquement autrefois, j'y trouve de l'inquiétude. Je sens qu'il m'en coûterait infiniment moins de me séparer de tout ce qui me fut cher et qui me l'est encore, que d'être éloignée de mon cher maître. Je suis avec mon père, ma mère et Mme de Gontaut, pour laquelle j'ai un attachement qui n'avait point connu de comparaison; mais, sans qu'il y en ait eu, j'ai senti qu'il pouvait y avoir des sentiments plus forts et auxquels tous les autres sont sacrifiés.

Je ne voulais point vous écrire aujourd'hui; mais la poste vient d'arriver de Paris et repart si à propos que je ne puis me refuser de vous entretenir un petit moment. Je le fais sans cesse dans mon cœur: et mon esprit s'accorde si parfaitement avec lui que, s'il (1) pouvait cesser de s'occuper de vous, il y trouverait encore une ressource de laquelle je n'aurai jamais besoin.

M. votre frère est venu faire sa cour à Mme la princesse de Conti, avec Mme votre belle-sœur et Mlle votre nièce. Ce fut ma mère qui les amena et qui les présenta. Mme la Princesse les a priés un jour à dîner. Ils furent très contents de la réception, et nous sont fort obligés de les avoir accompagnés; car il faut avouer qu'ils ont peu l'air de la cour; et je n'osai jamais quitter M. votre frère, car je sentais, lorsqu'il montrait son embarras et

(1) Il : mon cœur.

son petit génie, qu'il vous était trop près pour le livrer à la plaisanterie.

Mon père, ma mère et Mme [d'Urfé] (1) vous font mille amitiés. Mme de Gontaut dit que je ne suis plus aimable depuis que je suis mariée. Elle a quelquefois envie de s'en prendre à vous ; mais elle dit qu'elle a de la prévention pour vous et que ce n'est qu'à moi à qui elle en veut. M. de Bonrepos (2) passe sa vie à présent dans les pleurs : car j'apprends que mon absence le livre à une douleur amère, et dès qu'il est avec moi, il s'attendrit au point que les larmes coulent. Expliquez-moi, si vous pouvez, un sentiment si profond. Vous n'avez qu'à voir si cette façon d'aimer ne vous paraît pas inquiétante. Pour moi, je m'en sens très touchée et ma vertu en est ébranlée. Je ne sais pas si ma tendresse pour vous sera plus forte ; je voudrais vous en répondre, mais je ne

(1) Le prince de Ligne et Barbier écrivent *Durfé*. — Le marquis d'Urfé (mort en 1724) avait épousé Louise de Gontaut-Biron, la tante maternelle de Mme de Bonneval. L'autre tante était Mme de Nogaret (Marie de Gontaut-Biron).

(2) François d'Usson de Bonrepos ou Bonrepaus, intendant général de justice, police et finances de la marine et des armées navales (1683), lieutenant-général des armées navales (1690), ambassadeur en Danemark (1693-1697) et en Hollande (1697-1699), conseiller d'honneur au parlement de Toulouse (1703), membre du conseil de la marine en 1715, conseiller d'État d'épée en 1718, mort le 12 août 1719. « Il était fort honnête homme et fort bien reçu dans les maisons les plus distinguées de la cour... C'était un très petit homme, gros, d'une figure assez ridicule, avec un accent désagréable, mais qui parlait bien et avec qui il y avait à apprendre et même à s'amuser. » (Saint-Simon, I, p. 304.)

le puis. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous voue une fidélité à l'épreuve de tout, — hors M. de Bonrepos.

A la fin de l'année 1717, ou au début de 1718, Mme de Bonneval tomba malade. Le comte, semble-t-il, montra pour elle quelque intérêt et daigna lui écrire un peu plus régulièrement. Elle en fut touchée; et en même temps, qu'elle eût lieu d'être touchée de cette sollicitude, de considérer comme une *condescendance* de son mari ce qu'une autre femme eût regardé comme le témoignage naturel et dû de sa tendresse pour elle, rappelait en son âme tout son chagrin. Dès qu'elle fut assez forte pour écrire un peu, elle ne put s'empêcher de le lui laisser voir et de lui demander — bien discrètement — s'il ne reviendrait pas vers son « petit monstre » de femme. Et pourtant, dans sa crainte perpétuelle de l'importuner, elle fait effort sur elle pour l'entretenir d'autre chose que d'elle même: de ses affaires, des affaires de l'État, des inoffensifs ridicules du bon M. de Bonrepos.

DIXIÈME LETTRE

A Paris, ce 1er février 1718.

Je suis un peu mieux, mon cher cousin, et je crois pouvoir vous dire à présent que je ne prendrai pas pour cette fois congé de la compagnie. Je ne puis trop louer votre régularité; mais je crains de ne point vous montrer aussi vivement ma reconnaissance que ma peine. Cependant, croyez, je vous prie, que mon cœur, plus porté à sentir les

impressions du bien que du mal, se livre sans partage au plaisir, et qu'il cherche toujours à combattre ce qui lui déplaît; et comme rien ne le touche si sensiblement que ce qui vient de votre part, je suis sans cesse occupée de tout ce qui a rapport à vous. Je vous parle le moins que je puis de ma douleur d'être séparée de vous, sentant qu'il est plus aisé de se taire entièrement que de parler faiblement de ce qui nous touche violemment. Cependant, puisque vous avez commencé, examinez quelle doit être ma situation. Il en est peu d'aussi triste. Je vous connais à peine: j'anticipe sur les temps pour vous aimer et je dis que vous possédez mon cœur: je vous perds par une absence aussi longue que notre connaissance a été courte. Ces réflexions sont difficiles à soutenir; mais j'espère que vous y pensez. Je ne vous demande point qu'elles fassent en vous l'impression qu'elles font en moi: je craindrais que trop d'inquiétude vous dégoûtât de l'objet qui les causerait. Mais je désire qu'elle[s] vous détermine[nt] à venir auprès d'un petit monstre, qui vous paraîtra sûrement sous cette forme, par une aussi longue pénitence.

Vos affaires n'ont encore pris aucune forme. Je voudrais bien que vous fussiez ici: je serais contente d'agir par vos ordres. Nous prenons des arrangements pour payer Legier (1), qui est d'une

(1) Un homme d'affaires, sans doute; et, à l'association d'idées qui amène immédiatement après le nom de la belle-sœur de Bonneval, je serais tenté de croire que c'est l'homme d'affaires de son frère le marquis.

méchanceté sans nul exemple. Madame votre belle-sœur est malade d'une fausse attaque d'apoplexie; mais cela ne paraît point sérieux pour cette fois. Nous avons de grands changements dans les affaires d'État. M. le duc de Noailles a remis la présidence du Conseil des finances à Son Altesse Royale, qui les (1) a données à M. d'Argenson, à qui il a aussi remis les sceaux, qu'il a ôtés à M. le chancelier par mécontentement. Comme le duc de Noailles est l'ami du chancelier, et que cette disgrâce lui a fait penser qu'il pouvait y être compris en quelque chose, il a eu la sage précaution de se démettre. On dit plusieurs raisons pour ces changements; mais je crois qu'il est plus sage de n'en écrire aucune. J'ai seulement voulu vous instruire d'une nouvelle qui fait l'attention de tout ce pays-ci. M. de Noailles ne paraît point disgracié, car M. le Régent lui a donné une place à la Régence (2).

Je griffonne infiniment; mais je suis un peu faible. Je vous prie, mon cher maître, de croire que je suis de toutes les femmes la plus attachée et la plus tendre pour un cousin qui m'est uniquement cher et pour lequel je donnerais ma vie. Madame la comtesse (3), ma mère et vos autres

(1) Les : les finances.

(2) C'est-à-dire au Conseil de Régence. Voir le récit assez différent que fait de cette petite révolution Saint-Simon dans ses *Mémoires* (IX, p. 394-409). — C'étaient des nouvelles toutes fraîches que Mme de Bonneval donnait là à son mari : l'affaire était du 28 janvier.

(3) « Madame la comtesse? » Est-ce elle-même? et à quelle plaisanterie de son mari cela répond-il?

parents vous embrassent : Mme de Guiche me gronde souvent, parce que je lui avoue que je ne suis point fort exacte à vous faire leurs compliments. M. de Bonrepos dit qu'il vous aime beaucoup ; il s'est associé avec ma fièvre, car, à la nuit près, il ne me quitte point du tout : et, malgré mon faible pour lui, je trouve que son exactitude a justement la valeur d'un redoublement.

Le comte de Bonneval n'avait nulle envie de revenir auprès de sa femme : il était bien plus libre à Vienne, en compagnie de libertins comme lui ; il avait conservé ses manières et ses habitudes de jeune homme et « il recevait chez lui plus de filles que de prêtres » (1) ; il ne se souciait guère de rentrer en France pour jouer le rôle d'un mari. Il alléguait divers prétextes, prêtait des torts au père de sa femme, laissait croire qu'une nouvelle campagne allait s'ouvrir en Hongrie et ne revenait pas. Elle, elle s'en désolait toujours ; elle n'osait pas trop le lui dire, de crainte que « le joug ne lui parût plus supportable » ; et elle essayait de se consoler en lui écrivant.

ONZIÈME LETTRE

A Paris, ce 5 mars [1718] (2).

Je vais reprendre de la limaille (3) que j'ai

(1) Prince de Ligne, *Mémoires*, etc., p. 44.

(2) Le prince de Ligne et Barbier écrivent : *1717*. — Mais en mars 1717 la comtesse de Bonneval n'était pas mariée ; d'ailleurs, c'est le 18 février 1718 que le duc et la duchesse de Lorraine sont arrivés à Paris ; le duc est parti le 8 avril (Saint-Simon, *Mémoires*, X, p. 2-13).

(3) Il s'agit sans doute de travaux de parfilage.

interrompue pour me trouver à une fête que Mme la duchesse de Berry a donnée à Mme la duchesse de Lorraine, où elle a voulu absolument que je fusse. Jamais rien n'a été si magnifique, et toute la splendeur de la France y était répandue. On est fort aise d'avoir ici M. et Mme de Lorraine, d'autant plus qu'ils sont très jolis et que Mme de Lorraine était fort aimée, étant Mademoiselle. On dit que M. de Lorraine s'en va le 12 et que nous la garderons plus longtemps. Je voudrais bien qu'il y eût ici des nouvelles amusantes à vous apprendre; mais il n'y a rien qui pût exciter votre attention. M. l'abbé d'Estrées, qui était archevêque de Cambrai, mourut hier au matin (1); il laisse une belle place à donner à M. le Régent. M. de Simiane est aussi mort (2), et sa charge de premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans a été donnée à M. son frère.

Votre paix ne se fait-elle donc point? Je vois qu'il n'est plus d'espérance de vous voir, s'il vous faut faire la campagne en Hongrie. Ce n'est pas sans peine que j'y renonce et je crois qu'il y a peu d'exemple[s] d'un tel sacrifice; mais votre volonté soit faite. Vous trouvez vous-même que la soumission, qui doit être le partage des dames, n'est pas à une petite épreuve, lorsqu'il faut se rendre sur la

(1) La nouvelle pouvait intéresser Bonneval parce que les d'Estrées étaient liés aux Nogent et aux Biron (Cf. Saint-Simon, *les Bautru-Nogent*, appendice XII du tome XII de l'édition de M. de Boislisle).

(2) Le gendre du comte de Grignan, et le mari de la spirituelle marquise de Simiane.

chose du monde qui paraît la plus juste et qu'on désire davantage. La nécessité n'a point de loi : et, quand on est faite pour obéir, je n'ai point encore imaginé qu'il y eût deux façons de le faire. Les gens de M. d'Aremberg (1) ont dit que vous aviez renoncé aux voyages de France. Je n'ai point encore vu M. et Mme de Konigsegg (2) : elle est actuellement malade : mais je leur ai fait faire beaucoup d'honnêtetés de votre part. Mme d'Aremberg brille infiniment ici par sa figure, mais plus encore par sa vertu : elle a été trouvée charmante à la fête de Mme la duchesse de Berry où elle était priée.

Tous vos parents vous font mille compliments. Madame votre mère se porte mieux que jamais; ma maladie l'a fort attendrie pour moi, et, lorsqu'elle a cru me perdre, elle a paru le craindre. Ma mère vous embrasse et vous aime toujours. Pour mon père, je ne me charge point de ses commissions, car nous ne sommes pas trop bien ensemble. Je ne lui pardonne point d'être le pré-

(1) Léopold duc d'Aremberg, d'Arschot et de Croÿ, 1690-1754. — Mme d'Aremberg était fille de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia. Ils étaient venus en France à la fin de 1717 pour assister au mariage du comte d'Egmont avec Mlle de Duras.

(2) Le feld-maréchal comte de Konigsegg, ambassadeur d'Autriche à Paris depuis 1717. — Il semble que le sort ait pris plaisir à croiser sa destinée avec celle du comte de Bonneval : c'est lui qui, en 1729, découvrit ses menées avec l'Espagne (*Relation du voyage du comte de Bonneval en Turquie, dictée par lui-même*, p. 187); c'est lui qui, après le prince Eugène, prit la présidence du Conseil Aulique de guerre, qu'un instant Bonneval avait pu légitimement espérer; c'est lui enfin qui, en 1737, fut envoyé contre l'armée turque conduite selon les plans et les instructions de Bonneval.

texte de ce que vous ne venez pas, et mes reproches l'accablent souvent: mais il se défend à merveille, et vous restez le seul contre qui je dois me fâcher. Je ne saurais pourtant m'y résoudre. Mme de Nogent veut que je la nomme, et dit qu'elle vous aime tendrement. Mme de Gontaut est dans l'espérance de donner un nouvel enfant et cependant fâchée de voir sa belle taille se gâter. Le pauvre chevalier de Fontanges a été très mal; mais il est guéri.

Vous ne me mandez point, mon cher cousin, si vous avez reçu la tabatière dont j'avais chargé M. le comte ***. Je voudrais cependant en être informée. Vous n'êtes pas fort exact à répondre sur tout ce que je vous mande; mais je me garde bien d'en murmurer, sachant bien le prix de votre temps et que si on en voulait trop exiger, le joug ne vous paraîtrait plus supportable. M. de Lubomirski m'assassine de visites et de compliments pour vous (1). Je le reçois comme un ange: mais, je vous prie, mandez-moi ce que vous en pensez: car tout cela est en votre honneur et gloire, et il faut que je sois sûre de votre reconnaissance pour persévérer.

Les négociations avec les Turcs traînaient en longueur; car ils ne se hâtaient pas de conclure la paix, sachant

(1) A titre sans doute de compagnon d'armes; car le prince Théodore de Lubomirski, grand maréchal par survivance de son père, avait, lui aussi, servi en Hongrie sous le prince Eugène.

l'Autriche menacée par Alberoni. Le 22 août 1717, la flotte espagnole avait débarqué en Sardaigne; et depuis ce temps les cours de France, d'Angleterre, d'Autriche délibéraient sans pouvoir s'entendre. L'Empereur prit ses précautions et réorganisa ses armées. S'il fallait combattre les Turcs, Mercy commanderait l'expédition, et Bonneval aurait sous lui la direction de l'infanterie (1). S'il fallait combattre les Espagnols, Mercy commanderait l'armée de Sicile, et Bonneval celle de Sardaigne (2). Cette haute charge flatta la juste fierté de Mme de Bonneval, et, tout heureuse d'avoir été avertie par son mari, elle lui écrit bien vite pour le féliciter.

DOUZIÈME LETTRE

A la Raquette, (3) ce 7 mai [1718] (4).

Je viens tout présentement, mon cher cousin, de recevoir votre lettre du 25 de l'autre mois,

(1) *Lettre* du duc de Biron à Bonneval, 5 mai 1718 : « Il me paraît que le corps du général Mercy, où vous allez commander l'infanterie, sera fort séparé du reste de votre armée. »

(2) Prince de Ligne, *Mémoire*, etc., p. 40. « Une armée espagnole envahit la Sardaigne et attaqua ensuite la Sicile; l'Empereur destina deux armées pour défendre l'une et reprendre l'autre; et Bonneval devait commander celle de Sardaigne. » — Cf. la lettre de Bonneval à son frère (*Ibid.*, p. 219) : « J'avais été nommé pour être général en chef de douze mille Impériaux et six mille hommes du duc de Savoie, pour récupérer la Sardaigne occupée par les Espagnols. »

(3) Saint-Simon, IX, p. 396. « La Raquette est une dépendance du faubourg Saint-Antoine, où le duc de Noailles avait emprunté une fort jolie maison d'un financier appelé du Noyer, recrépi d'une charge de greffier au Parlement. Ce richard, pour ses péchés, s'était dévoué à la protection des Biron qui, en bref, le sucèrent si parfaitement qu'il est mort sur un fumier, sans que pas un d'eux en ait eu souci ni cure. »

(4) Cette date est conjecturée par Barbier : on ne voit pas d'ailleurs à quelle autre année pourrait se placer cette lettre.

par laquelle vous m'apprenez que votre sort est décidé d'une façon à flatter infiniment la gloire. Je vous fais mon compliment sur ce qu'une pareille distinction doit faire sentir à un guerrier attaché depuis sa naissance au dieu Mars ; mais trouvez bon qu'une femme, élevée à porter ses vœux à d'autres divinités, attende l'événement pour sentir une joie qui sera toujours troublée par une crainte que la tendresse et la timidité inspire[nt]. Je ne veux cependant pas que vous me croyiez insensible à la distinction qu'on vous accorde ; je la sens comme je dois, et encore plus le plaisir de vous la voir mériter.

Ma santé est un peu meilleure. La fièvre m'a quittée (1). Je vais à la Raquette, chez M. [du] Noyer (2), qui est, comme vous savez, un ami unique pour tout ce qui nous regarde. Toute la famille y est avec moi. M. Valair vous rend compte de tout ce qui s'est passé entre lui et M. Keller (3). Je crois avoir très bien réussi, en les traitant chacun avec la politesse qui convient à leur caractère. Je ne puis en dire davantage parce qu'il y a trois jours que je n'ai pas eu un moment à moi, à cause du nouveau traité que nous avons voulu faire avec M. Keller.

(1) *Lettre* de Biron à Bonneval, 5 mai 1718 : « Madame votre femme se porte assez bien ; elle commence son lait demain. »

(2) Le prince de Ligne et Barbier écrivent : *Dunoyer*. — Il s'agit, je crois, de Claude-Jacques du Noyer, seigneur des Touches, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris depuis 1703, mort en 1736.

(3) Sans doute des hommes d'affaires chargés de ses intérêts. — Cf. la lettre quatorzième. Là, le prince de Ligne et Barbier écrivent : *Kelner*.

M. le comte Turpin (1), qui est ici, me prie de vous faire mille compliments.

Adieu. Votre Excellence veut bien me permettre de l'embrasser très respectueusement?

La paix avec la Turquie fut signée le 21 juillet à Passarowitz, bien que depuis le 1er juillet, les Espagnols eussent envahi la Sicile. Bonneval devait aller en Sardaigne. Mais Mercy s'attarda au siège de Messine et Bonneval y fut envoyé à son aide. « Il arriva le 8 octobre 1719 avec ses troupes, à Messine, qui ne tarda pas à capituler. Peu après, la paix se fit; la Sicile retourna à l'Empereur, le duc de Savoie eut la Sardaigne et Alberoni fut culbuté (2). » Le comte revint à Vienne, jouir de sa brillante position, s'adonner à tous les plaisirs que partageaient des commensaux aussi peu scrupuleux que lui, et attendre le commandement en chef des armées impériales qui ne pouvait lui manquer. Pendant ce temps, sa femme restait seule, plus isolée que jamais par la mort de la mère de son mari, que nous avons vue réconciliée avec elle, et avec qui, du moins, elle pouvait s'en entretenir (4 septembre 1719). Quelque temps après, elle fit une grave maladie dont elle faillit mourir, et c'est elle-même qui écrit à l'oublieux les sentiments qu'elle éprouva alors.

TREIZIÈME LETTRE

Paris, [fin de 1719, début de 1720] (3).

On vous a mandé, mon cher cousin, que pour

(1) Lancelot, comte Turpin de Crissé, brigadier des armées du roi, mort en septembre 1720.

(2) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 40.

(3) Non datée par le prince de Ligne et par Barbier. — Cette

cette fois vous avez pensé devenir veuf, bientôt après avoir été orphelin. J'ai été à la dernière extrémité, de la petite vérole, qui a tué cette année tous les gens qui en ont été attaqués. Mais le Seigneur n'a pas encore voulu de moi. Il m'a cruellement fait envisager les approches de la mort; j'ai reçu tous mes sacrements, et après, j'ai attendu avec fermeté mon sort. Dès qu'il en faut venir là, un peu plus tôt ou un peu plus tard me paraît assez égal. Je me flattais, par rapport à vous, que le temps, ce grand maître, vous consolerait promptement et que même, par un de ses miracles ordinaires, il pourrait vous faire oublier que vous ayez eu une femme. Voilà, mon cher cousin, le jugement que j'avais fait à votre égard et qui me consolait infiniment dans mon attendrissement de me séparer d'un bonheur qui me flatte, tel éloigné qu'il me paraisse.

Je n'ai su qu'il y eût ici de vos nouvelles que plus de quinze jours après qu'elles sont arrivées. Mon père m'avait fait cacher vos lettres et je n'ai pu rien faire pour vos affaires. Mon père m'a dit par la fenêtre, où je le vois quelquefois, étant logée tout près de lui, qu'il a fait tout ce qui avait dépendu de lui; mais je vois bien qu'on n'a pas pris ici bien sévèrement l'affirmative. Je suis per-

lettre est postérieure à la mort de Bonrepos (12 août 1719) et à celle de la marquise de Bonneval (4 septembre 1719); et elle n'est pas postérieure de beaucoup, puisque Mme de Bonneval n'a pas encore parlé de la mort de M. de Bonrepos et qu'elle relève de la maladie qui a failli la faire mourir « bientôt après » sa belle-mère.

suadée que vous aurez plus de satisfaction du côté de l'Allemagne. Je me flatte, mon cher cousin, que vous ne sortirez point de votre naturel et que vous conserverez ce sang-froid et cette prudence qui [font] toujours triompher d'un caractère aussi emporté que celui de M. de Mercy(1). Je sais à merveille que vous n'avez point besoin d'avis: mais je suis flattée de prévenir ce que vous pensez et de vous paraître m'y conformer.

Je croyais que ce serait le valet de chambre de M. le comte [des] Alleurs (2) qui vous porterait ma lettre; mais le Rhingrave, gendre du prince de Salm, vint hier au soir pour m'avertir qu'il partait demain pour vous aller trouver. Il veut bien se charger de ma lettre et m'a priée de vous le recommander. Il me semble que c'est assez inutile: et, de la façon dont il m'a parlé, vous avez déjà eu tous les égards du monde pour lui. Mon père vous écrit à la prière de Mme la princesse, pour lui. Je lui ai promis, malgré l'inutilité que j'y trouve, de me joindre à ces puissances. Je vous charge donc, mon cher cousin, de ma reconnaissance pour le M. le Rhingrave, de ce qu'il me procure l'occasion de vous écrire. Je vous avertis qu'elle est très grande et que, si vous l'adoptez, vous êtes engagé à faire beaucoup pour lui. Si

(1) Le prince de Ligne et Barbier : *fait.* — Les circonstances et le motif de cette brouille sont inconnus. La seule mention en est celle-ci : « Un homme... qui n'a pu être tranquille nulle part et qui a irrité contre lui... Mercy en Sicile » (PRINCE DE LIGNE, *Mémoire*, p. 6); et elle vient de la présente lettre (*Ibid.*, p. 155, note).

(2) Le prince de Ligne et Barbier : *Desaleurs.*

vous ne sentez pas le plaisir que j'ai à causer avec vous, ne m'en avertissez pas : mon empressement et mon attachement méritent un sort plus heureux.

J'ai eu la petite vérole chez mon père, et j'ai chassé toute la famille, et j'en suis sortie à mon tour. Je suis logée chez M. de Saint-Frémond qui m'a fait offrir sa maison. Je m'aperçois que je suis bien imprudente de ne pas commencer par vous dire que M. de Saint-Frémond est à la campagne : je vous laisse un moment dans une épreuve cruelle (1). Cependant, si votre bienheureuse paresse vous permet de lui écrire un mot sur son honnêteté, je crois que ce ne serait pas mal ; mais si cela vous paraît un poids trop pesant, prenez que je n'ai rien dit.

Ne soyez point bien en peine de vos affaires avec M. votre frère : on agit vivement. J'ai toujours oublié de vous mander la mort du pauvre M. de Bonrepos (2). Je l'ai regretté très véritablement, et je l'ai vu mourir dans deux heures de temps. J'ai bien envie de savoir les réponses que vous aurez de Vienne.

En voilà beaucoup pour une veuve infirme. Adieu, mon cher cousin, Aimez-moi pour être

(1) Le marquis de Saint-Frémond, lieutenant général depuis 1702, gouverneur de Maubeuge en 1706. Il mourut le 17 juin 1722 à 78 ans. Il avait donc, à ce moment-là, 76 ans : il n'était pas bien dangereux.

(2) 12 août 1719. — Cf. Saint-Simon, XI, p. 136 : « Bonrepos mourut subitement dans sa maison à Paris, dans une heureuse vieillesse, sain de corps et d'esprit, sans avoir été marié. »

juste : et je vous serai attachée pour suivre un goût qui m'est bien cher.

C'est à juste titre que Mme de Bonneval s'appelait « veuve »; car elle ne comptait guère dans la vie de son mari. Il s'amusait à Vienne et n'avait pas le temps de penser à elle, ni de lui écrire. Il préférait faire des folies et des imprudences qui, à la fin, le perdirent. Ne s'avisait-il pas, lui, si chatouilleux pour lui-même et si peu digne d'ailleurs de faire à qui que ce fût des représentations sur un pareil sujet, — ne s'avisait-il pas de reprocher au prince Eugène, son protecteur et son chef hiérarchique, « l'ascendant qu'il laissait prendre sur lui à la comtesse Bathiany, qui en abusait un peu, à la vérité? Le prince prit fort mal la chose » (1), et son amie encore plus mal, comme il est naturel. La situation de Bonneval fut dès lors bien ébranlée ; il put encore, à l'occasion, obtenir des grâces de l'Empereur, mais c'étaient les dernières marques d'une faveur qui allait finir. Sa femme, éclairée sans doute par sa tendresse inépuisable, le lui faisait entendre avec douceur et avec un pressentiment mélancolique.

QUATORZIÈME LETTRE

A Paris, ce 8 novembre 1721.

Je vous suis très obligée, mon cher cousin, de l'attention que vous avez eue de me faire part de la grâce que vous a fait[e] l'Empereur en vous accordant un privilège exclusif pour l'établissement de vos aciers. J'ai été charmée qu'elle m'ait procuré

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 41.

une de vos lettres. Vous m'en avez privée longtemps et je n'ai pu attribuer votre silence qu'à une indifférence qui n'est qu'un effet trop naturel d'une longue absence, après une légère connaissance. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que je ne la mériterai jamais.

Je crois que la bonne foi de Kelner (1) pourra rendre l'octroi qui vous a été accordé, très utile. Ses idées sont justes, et je crois devoir vous dire qu'au cas que M. Valair soit encore porteur de vos ordres, je crois bien dangereux, pour le bien de la chose, qu'il s'en croie trop le maître : ses projets sont trop vastes et le conduisent à la chimère.

J'ai beaucoup souffert des bruits qui se sont répandus ici de votre brouillerie avec le prince Eugène, et je n'ai pas cru vous en devoir parler dès que vous ne m'en disiez rien. Quand nos amis deviennent nos ennemis, je les crois les plus dangereux. Je suis disposée à croire que vous n'avez pas eu le premier tort et je n'en puis douter ; mais j'avoue que je souhaiterais fort que vous fussiez bien avec lui, sachant que vous ne serez capable d'aucune fausse démarche pour vous raccommoder : ce qui me paraîtrait pis que la disgrâce la plus sûre.

Je souhaite beaucoup que vous obteniez ce que vous avez demandé ; mais je crains que mon étoile, qui n'est pas heureuse, ne soit un plus grand obstacle à votre bonheur que votre propre destinée. Ne croyez cependant pas, mon cher cou-

(1) Ou Keller. Voir la lettre douzième.

sin, que je pense devoir envier le sort de mes sœurs. Je les trouve très bien mariées : mais quand on porte de certains noms et qu'on est née avec la gloire de le sentir, on prend patience sur les choses auxquelles il n'y a pas de remède. Je n'ai jamais imaginé que votre fortune dût être bornée à votre situation présente. J'espère que vous obtiendrez tôt ou tard la récompense de vos services et je vous prie d'être persuadé que ma vivacité pour voir arriver cette justice vous regarde plus que moi. Mes idées par rapport à moi sont dans des bornes très simples. Je me suis attachée à vous en bien peu de temps, de bonne foi, je suis sincère. Cette tendresse m'a été un sujet de beaucoup de peines ; mais elles n'ont point effacé une prévention qui me fera toujours également désirer votre amitié comme la seule chose qui puisse me rendre heureuse.

Ma mère me charge de vous faire mille amitiés. M. et Mme de Gontaut ainsi.

M. le duc de Brancas s'est retiré dans une abbaye de Bénédictins ; il est dans une dévotion exemplaire. Tout le monde a été bien étonné de son départ (1).

(1) Il paraît que la chose était surprenante. C'était « un homme léger, sans méchanceté, sans bonté, sans affection et sans haine, sans suite et sans but que celui d'attraper de l'argent pourvu que ce fût sans grand'peine, de le dépenser promptement et de se divertir. A qui n'avait que faire à lui et à qui n'y prenait point de part, aimable, amusant, plaisant, divertissant, avec des saillies pleines d'esprit, d'une imagination ravissante, quelquefois folle, qui ne se refusait rien, qui parlait bien et de source, avec un air naturel, souvent un naïf admirable... Une débauche outrée et vilaine l'avait séparé de presque tous les honnêtes gens et, quoiqu'il se remît par bouffées de fantaisie par-ci par-là dans le grand monde, dont il était toujours bien reçu du gros, l'obscurité de son

Il n'a fait part de son dessein à personne, et a écrit à M. le duc d'Orléans pour lui dire un dernier adieu.

Les sages avis de Mme de Bonneval ne furent naturellement pas écoutés. Bonneval, à la tête de son « régiment de roués», continua ses habitudes de libertinage, qu'on lui eût pardonnées, et de persiflage, qu'on ne lui pardonna pas. Il chansonna, dans des couplets qui firent esclandre, des protégés du prince Eugène, et, par ricochet, le prince Eugène et l'Empereur même. « Tout cela, avec des gaietés sur Mme Bathiany, fit un peu trop oublier au prince tant de services et d'attachement particulier à sa personne... Charles VI le prit tout à fait en guignon. » Bonneval fut à demi exilé à Bruxelles « comme Feldzeugmeister ; et il y avait son régi-

goût l'en retirait bientôt dans l'obscurité de sa déraison, où il demeurait des années sans reparaître. » (Saint-Simon, VIII, p. 437.) « Au travers de ses débauches, il avait eu de fois à autres de faibles retours qui n'avaient eu aucune suite. Enfin Dieu le toucha. Il s'adressa fort secrètement au Père de la Tour, général de l'Oratoire, grand et sage directeur... qui jugea qu'il avait besoin d'une forte pénitence et d'une entière séparation du monde. Il l'y résolut et se chargea de lui choisir et de lui préparer une retraite. Pendant tout le temps de ce commerce secret, le duc de Brancas avait quitté ses débauches, mais conservé tout l'extérieur de sa vie et soupait tous les soirs avec M. le duc d'Orléans, avec sa gaieté ordinaire. Au commencement d'octobre, il disparut tout d'un coup, ayant soupé la veille avec M. le duc d'Orléans, sans qu'il eût paru en lui aucun changement ; et on sut quelques jours après qu'il était allé se retirer dans l'abbaye du Bec en Normandie où sont les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. M. le duc d'Orléans, également surpris et fâché de sa retraite, espéra en sa légèreté et lui écrivit une lettre tendre et pressante pour le faire revenir. Le duc de Brancas lui fit une réponse d'abord plaisante, puis sérieuse, sage et ferme, édifiante et belle, qui ôta toute espérance de retour. Il y passa fort saintement plusieurs années : plût à Dieu qu'il eût persévéré jusqu'à la fin ! » (*Ibid.*, XII, p. 9.)

ment en garnison, composé d'étrangers, jeunes gens distingués, aimables, bien choisis, bien étourdis, dont le comte de Latour, son fils naturel, fut colonel commandant, après le prince de Salm. Cela lui fit d'abord une espèce de cour... Son amabilité, l'aisance de sa maison, la bonne chère, deux concerts par semaine, des soupers où régnait la liberté » (1), attirèrent la belle compagnie et firent le vide dans les salons du gouverneur, le marquis de Prié. Bientôt une sourde rivalité s'établit entre eux. Aussi la plus sotte histoire du monde amena une catastrophe. On répéta à Bonneval que la marquise de Prié avait diffamé la reine d'Espagne, fille du Régent. Bonneval, sous prétexte que la famille royale était apparentée à la sienne par les maisons de Foix et d'Albret, prit feu pour la reine et outragea publiquement le gouverneur. Mis aux arrêts dans la citadelle d'Anvers, il envoie rapports, lettres et factums à tout le monde, à l'Empereur, au Conseil Aulique, au prince Eugène, aux plénipotentiaires espagnols réunis à Cambrai ; et enfin, par un coup de tête plus bizarre encore, il finit par adresser un cartel au prince Eugène lui-même. Ses arrêts terminés, il fut mandé à Vienne, déféré à un conseil de guerre sur la plainte du prince, et condamné à un an de détention. A l'expiration de sa peine, il se rendit à Venise (1729). Là, il intrigua avec l'Espagne, et se remua tant qu'il finit par craindre d'être enlevé et livré à l'Empereur. Sans appui, sans ressources, il se dirigea alors vers la Bosnie, au hasard. A Bosna-Seraï, ville frontière, il fut arrêté, retenu quatorze mois durant, réclamé par l'Empereur et en grand danger d'être extradé. Pour en finir, il prit le turban et, faisant profession de mahométisme, entra au service du Grand-Seigneur (1730). Il y voyait un moyen pour se venger. J'ai senti, disait-il, « un mouvement de grâce turque intérieure, qui consiste à donner sur les oreilles au prince Eugène, à la tête de quelques bataillons turcs ».

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 50. — Il avait eu ce fils, dans sa jeunesse, d'une « bourgeoise de Rochefort ».

La comtesse de Bonneval avait dû suivre avec une vive anxiété les aventures de son mari; mais son apostasie lui révéla avec une évidence trop grande combien peu de chose elle était pour lui. Il savait bien qu'en faisant ce pas, il renonçait pour jamais à elle et qu'il y renonçait publiquement. Elle cessa de lui écrire. J'aime, je l'avoue, ce mouvement de dignité blessée, et qu'à voir son amour et sa personne ainsi méconnues, elle ait eu enfin une révolte silencieuse : combien cette attitude est plus noble que la tendresse trop humble et pour ainsi dire maladive témoignée plus tard par la marquise de Sade envers son plus indigne mari. Et pourtant elle n'avait pas renoncé, au fond de son cœur, à sa fidèle affection. « Bonneval, qui comptait pour rien ses torts avec elle, se plaignit à un ami commun de cette interruption de commerce ; ce qui engagea la comtesse à lui écrire encore une fois. Mais cette lettre s'est perdue (1). » Si elle ne lui écrivit qu'une fois, elle ne cessait pourtant point de s'informer de son sort et de lui faire parvenir indirectement de ses nouvelles ; elle se croyait encore des devoirs envers lui ; elle voulait connaître ce qu'il devenait ; elle avait toujours pour son « mérite peu commun » la même admiration profonde ; elle épousait ses intérêts, et, malgré elle, ses rancunes mêmes ; elle se persuadait que tout ce qui était arrivé était « la faute de ses ennemis », et, tout en se le reprochant, elle se réjouissait des malheurs qui pouvaient survenir à l'ingrat Empereur. On ignore à qui elle écrivait les deux lettres suivantes, où se peint cette obstination quasi involontaire de sa tendresse.

Les Russes, en 1736, avaient attaqué les Turcs sans déclaration de guerre, sous prétexte de violation de territoire : Lascy avait repris Azof et Münich envahi le Caucase. L'Autriche, qui venait d'être vaincue en Italie (2), cherchait des compensations et crut les trouver en Orient. Elle offrit sa

(1) Prince de Ligne, *Mémoire*, p. 38.

(2) Guerre franco-autrichienne terminée par les préliminaires de Vienne (1735).

médiation, et les Turcs l'acceptèrent, bien que Bonneval leur criât que « prendre l'Autriche comme médiateur, c'était se confesser au Renard (1) ». En effet, l'Autriche, secrètement d'accord avec les Russes, soutint leurs prétentions au Congrès de Niémirow ; et, pour prix de sa médiation, elle exigea les places fortes maîtresses de la Serbie. Les Turcs, indignés, rompirent et se décidèrent à suivre les conseils énergiques que leur donnaient Bonneval et le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France. Ils réorganisent leurs armées d'après les instructions de Bonneval et lui demandent des plans de campagne; ils battent les Autrichiens à Bagna-Louka, leur reprennent Nisch et se rouvrent le chemin de Belgrade (1737); l'année suivante, ils les battent encore à Orsova et se préparent à attaquer Belgrade. A ce moment, un revirement inattendu se produit dans leur politique, et Bonneval, brusquement disgracié, est déporté à Kastamouni en Asie Mineure (novembre). Mais le parti de la guerre reprit bien vite le dessus : Bonneval fut rappelé et les opérations recommencèrent. Dans les premiers mois de 1739, les Turcs emportent les lignes d'Essargik, battent à Krotzka un corps autrichien et mettent le siège devant Belgrade. La première de ces deux lettres est écrite à ce moment.

QUINZIÈME LETTRE

Paris, ce 19 août 1739.

J'ai été charmée, Monsieur, de recevoir votre lettre et vous savez la situation où était mon esprit lorsque vous êtes parti. Les nouvelles qui se débitaient sur M. de Bonneval (2) et que les Allemands avaient une grande affectation de répandre et d'exa-

(1) Voir le récit de ses intrigues et de ses efforts (*Mémoire*, p. 16 et suivantes).

(2) Le bruit sans doute de sa disgrâce passagère.

gérer. tous ces bruits ont souvent fait sur moi une impression vive dont je n'ai jamais cherché à me défendre. Ses malheurs ont toujours été aussi étroitement liés à ma sensibilité que ma destinée. Je ne veux point pénétrer dans l'inconstance des hommes en général : j'ai la timidité de mon sexe; mais je me révolte contre les craintes qui en sont inséparables, et je désire avec ardeur qu'il trouve au moins la tranquillité dans le genre de vie que ses ennemis l'ont forcé de prendre. Les succès des armes ottomanes ne me touchent point comme citoyenne, quoique j'en conçoive tous les avantages pour la France. J'avoue que je suis uniquement occupée de l'ingratitude de l'Empereur, et du désir qu'il soit puni d'avoir outragé un homme qui l'avait bien servi et qui avait si souvent répandu son sang pour lui. Ce sentiment est peut-être criminel. Je cherche à l'étouffer; mais les prospérités du Grand-Seigneur me font bien sentir que je suis bien éloignée de cette perfection : l'humanité ne perd jamais ses droits. J'ai toujours uniquement désiré l'estime de M. de Bonneval. Un sort singulier ne m'a jamais laissé que cette espérance; le reste de ma vie sera employé à mériter ses sentiments, et j'espère qu'il n'aura jamais pour moi ou pour ma mémoire que des souvenirs qui ne blesseront point ma délicatesse.

Vous savez, Monsieur, que ma santé est très misérable depuis bien des années. Le régime que j'observe depuis longtemps m'a un peu soulagée; mais je ne puis m'en écarter sans me retrouver

aussi languissante que lorsque vous étiez ici. On m'assure cependant que ma poitrine n'est pas encore attaquée et n'est plus dans un péril prochain. Vous m'avez fait un très grand plaisir de rendre compte à M. de Bonneval de la situation de ses affaires : je n'ai eu en vue, lorsque j'ai désiré qu'il en fût instruit, que la justification de ma conduite lorsqu'il était à Venise : il connaît M. son frère qui ne peut se dépouiller de rien, et qui se croit seul dans le monde. Je vous prie de dire à M. de Bonneval que je fais des vœux bien sincères pour son bonheur.

La dernière bataille a déconcerté les Impériaux et vous pouvez être sûr que la terreur est répandue dans l'armée impériale par la présence de M. de Bonneval. Le prince de Lichtenstein, qui est ambassadeur ici, dit à tout le monde que c'est un faux bruit. Vous ne devez point chercher les motifs particuliers de l'union de l'Empereur et de l'Impératrice de Russie : ces deux puissances se sont jointes ensemble contre toutes les autres et notamment contre le Grand-Seigneur, pour s'étendre chacune dans leurs États ; et ils seraient peut-être ennemis s'ils avaient battu le Grand-Seigneur. Je m'imagine que les projets de ces alliés sont bien déconcertés à présent et que la Majesté Czarienne voudrait bien ne s'être pas mêlée de cette querelle. Toutes les découvertes que je pourrai faire, je ne vous les laisserai point ignorer. Je suis absolument sans conséquence. La personne dont je vous envoie une lettre n'est pas de même. Ainsi, quel-

que sûre que soit notre correspondance, il ne faut jamais la nommer : il suffit de l'indiquer. Je suis chargée de vous dire qu'elle sera [charmée] (1) de la façon dont vous lui proposez de faire la commission de ses chevaux. Il est sûr que vous ne pourrez jamais avoir une correspondance plus utile : son esprit et ses connaissances sont également solides. Pour moi, je ne sais presque jamais rien, et mes réflexions sont très inutiles. J'aurai soin d'y suppléer par mes amis, auxquels je ferai des questions : cela paraîtra nouveau puisque j'ai quitté le grand monde et que je ne vais plus à la cour. Je suis souvent dans la plus grande ignorance. Soyez, je vous prie, bien persuadé, Monsieur, que je serai charmée de vous donner en votre particulier des marques de mon estime ; j'en ai conçu une véritable pour vous, pendant que j'ai eu le plaisir de vous voir. Donnez-moi souvent de vos nouvelles et ne me laissez pas ignorer celles qui auront rapport à M. de Bonneval.

On est dans les fêtes pour le mariage de Madame de France avec l'Infant don Philippe. Je crois que je serai presque seule dans Paris sous très peu de jours. Je n'ai pas de regret à ce que les jeunes personnes appellent plaisir ; j'ai renoncé à tout, hors la tranquillité que je veux me procurer : ce n'est pas une grande ambition. Votre ami m'a remis votre lettre avec toute la discrétion imaginable. Je ne prévois pas que je puisse être utile à

(1) Charmée? Le prince de Ligne et Barbier donnent : *alarmée*.

votre neveu. M. son père veut qu'il aille le retrouver et il m'a dit qu'il partait dans très peu de jours. Si une lettre pour M. l'ambassadeur de France à Soleure peut lui être utile, je la lui procurerai. Soyez bien persuadé, Monsieur, que je serai toujours très aise de vous convaincre de ma sincère amitié, et que je suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

BIRON BONNEVAL.

Je crains bien que vous ne puissiez pas me lire. J'ai un très grand mal de tête et je ne veux pas retarder ma lettre.

Les choses allaient moins bien que Mme de Bonneval ne l'espérait, et, l'espérant, ne le croyait.

Bonneval, infatigable dans sa vengeance, avait essayé de lancer contre l'Autriche, la Prusse, « alliée naturelle, disait-il, du Grand-Seigneur » (1); il n'y avait pas réussi. Du moins, il se voyait sur le point de lancer la Suède contre la Russie, comme il y travaillait depuis 1732 (2). Le 10 novembre 1738, un peu grâce à lui, Saint-Séverin, ambassadeur français en Suède, avait conclu un nouveau traité d'alliance et de subsides, et une escadre française venait croiser dans la Baltique. Les Russes, sachant la France secrètement d'accord avec la Suède, s'inquiétèrent de ces traités et voulurent savoir à quoi s'en tenir. Le major suédois Sinclair, parti pour Constantinople sous le prétexte officiel de payer les dépenses de Charles XII à Bender, fut au retour assassiné par des dragons russes sur

(1) *Mémoire*, p. 66.
(2) *Ibid.*, p. 59, 179, 209.

territoire saxon et son corps fut dépouillé des papiers qu'il portait. A cette nouvelle, il y eut une grande émotion en Suède; elle devint plus grande encore lorsqu'on sut que le secrétaire de l'ambassade russe à Stockholm s'était procuré le portrait de Sinclair au moment de son départ. En vain la Tsarine désavoua les assassins et les déporta en Sibérie, les Suédois se hâtèrent d'armer et il paraissait certain qu'avant l'automne, leurs troupes entreraient en campagne.

Bonneval triomphait : il voyait déjà les Russes détournés de la Turquie et les Autrichiens, restés seuls, écrasés. Mais à ce moment, le marquis de Villeneuve offrit entre l'Autriche et la Turquie la médiation de la France. Bonneval vit dans cette intervention un coup contre lui. Il avait en effet une vieille haine contre Villeneuve : lorsqu'il était détenu à Bosna-Séraï et réclamé par l'Empereur, il avait écrit à l'ambassadeur de France pour demander sa protection; il n'en avait pas même obtenu de réponse, et ainsi, il avait été contraint de prendre le turban (1). De là étaient nés plusieurs conflits entre l'ambassadeur et Bonneval (2). En 1733, Villeneuve excitait les Turcs contre

(1) « L'ambassadeur de France n'avait pas daigné dire un mot à la Porte qui, sans commettre en rien cet ambassadeur, aurait pu sauver M. le comte de Bonneval des mains de ses ennemis... M. le comte déclara à tout le monde que c'est au marquis de Villeneuve... à qui il est redevable d'avoir pris le turban. » (*Relation de voyage de M. le comte de Bonneval dictée par lui-même, Mémoire*, p. 199, 205.) — Bonneval écrivait plus tard à son frère : « Si l'ambassadeur à la Porte m'eût réclamé comme Français, on m'aurait remis à l'instant même entre ses mains; mais c'est ce qu'il n'a jamais voulu faire, et je n'ai pu trouver d'autres raisons en sa faveur si ce n'est qu'étant arrière-petit-fils d'un juif, d'une petite cité près d'Avignon, il était ravi de pouvoir vendre un chrétien, n'étant pas venu assez tôt pour crucifier le Messie... C'est donc à lui qu'il faut s'en prendre si je porte le turban. » (*Mémoire*, p. 169.)

(2) « Il n'y a, disait Bonneval, que ce petit ambassadeur auquel je n'ai jamais pu m'accoutumer; nos sentiments et nos humeurs étaient antipathiques. » (*Mémoire*, p. 178); et il avouait « avoir bien du plaisir à le faire enrager » (p. 65).

les Russes. Mais depuis deux cents ans que les Français traitaient avec les Turcs, jamais ils n'avaient contracté avec eux d'alliance formelle : ils pouvaient les abandonner après s'en être servis — et ils l'avaient fait. Bonneval avait fait remarquer cette inégalité au grand-vizir et lui avait conseillé d'exiger un traité en bonne forme, avec obligations réciproques et interdiction de conclure séparément la paix. Le cardinal Fleury eut des scrupules et ainsi les efforts de Villeneuve échouèrent. Bonneval prétendait encore que Villeneuve, par ses intrigues, était cause de son exil de 1738 (1). Enfin, dans les circonstances présentes, espérant un désastre des Autrichiens, il pensait que Villeneuve allait les en sauver en faisant conclure la paix.

Villeneuve cependant n'avait pas tort. Il savait que les Russes allaient faire diversion en faveur des Autrichiens et que les Turcs, inhabiles à la guerre de siège, couraient à un échec devant Belgrade. Arrivé le 15 août dans leur camp, il se rendit compte qu'ils seraient en effet bientôt obligés de lever le siège. Mais les Autrichiens étaient épouvantés et il en sut profiter habilement. Le 1er septembre, lui, le grand-vizir et le général comte de Neipperg, plénipotentiaire autrichien, signaient les préliminaires de la paix : l'Autriche y restituait tout ce que le traité de Passarowitz lui avait donné en Serbie, en Bosnie et en Valachie. Immédiatement Villeneuve donna à cette convention la garantie de la France (ce qui engageait l'Autriche envers la France médiatrice autant qu'envers les Turcs), et dans les cinq jours, il en fit exécuter la clause principale, le démantèlement de Belgrade. Il avait raison de se hâter, car on apprit à ce moment que Münich avait franchi le Pruth, vaincu les Turcs à Stavoutchani, pris d'assaut Khotin, soulevé la Roumanie et occupé Jassy. L'Empereur aurait bien voulu alors refuser de ratifier le traité; mais il n'osa plus le déchirer, puisque la France y avait mis sa signature : il n'eut que la maigre

(1) *Mémoire*, p. 179, 209 et suivantes.

satisfaction de jeter Neipperg en prison. Quoi qu'en pensât Bonneval, Villeneuve avait sauvé la Turquie.

C'est au milieu de tous ces faits que Mme de Bonneval écrit la seconde lettre. Elle ne connaît encore que l'intervention de Villeneuve sans en savoir ni les vrais motifs, ni l'opportunité, ni les résultats. Et elle épouse de toute son âme les espérances, les craintes, les méfiances et les rancunes de son mari.

SEIZIÈME LETTRE

Paris, ce 9 septembre 1739.

Le détail que vous me faites, Monsieur, des circonstances où s'est trouvé M. de Bonneval, ne m'[a] (1) point étonnée. J'ai toujours pensé que ce ne pouvait être qu'une situation violente qui avait déterminé son sort ; et, quoique je ne fusse pas informée de toutes les particularités, il avait transpiré dans ce pays-ci une partie des persécutions de l'Empereur. Je ne parlerai point en missionnaire : ce n'est point mon affaire, et je continuerai à m'affliger de son sort qui aurait été sans doute plus heureux, s'il avait un mérite plus commun. Rien n'est si touchant que ce récit que vous me faites : je suis persuadée que les plus insensibles seraient émus à l'entendre. Vous me connaissez assez pour juger de l'impression qu'a fait[e] sur moi un événement aussi intéressant par lui-même. Tout ce que vous me mandez avait été altéré, et bien des faits particuliers ignorés. L'ambassadeur

(1) Le prince de Ligue et Barbier : *ont*. Le sens est clair malgré le petit lapsus de plume.

de France a fort peu parlé ici de M. de Bonneval, à ce que je crois. Du moins, tout ce qui m'est revenu par lui ne m'a jamais donné une juste idée de sa position. Il me paraît que l'on ne sait point à cette cour si M. de Bonneval est à l'armée. On le suppose par la manœuvre que font les Turcs, et la bataille de Krotzka, où ils ont combattu avec une discipline très nouvelle pour eux, le persuade à tout le monde. On compte ici que l'armée de l'Empereur est détruite et que la prise de Belgrade va le mettre dans la nécessité de demander la paix à toutes les conditions que le Grand-Seigneur voudra lui imposer. Tous les ministres sont fort sages et ne parlent point du désastre des Allemands : mais tous les Français sont enchantés et l'on voit une joie générale (1). Il y a des gens qui prétendent que celle de la cour paraît au milieu de la politique. Les Turcs ont toujours paru aimer les Français. Je ne dis rien de la conduite de M. de Villeneuve. Elle m'a toujours paru singulière; mais, dès qu'un homme est en place, je ne veux me mêler de rien et je n'en parle point. C'est M. le cardinal qui l'a mis à Constantinople et qui le protège beaucoup.

Je vous prie de me mander l'état de la santé de M. de Bonneval et le lieu où il est. Je dois m'intéresser à tous les événements de sa vie et je n'ai jamais eu à me reprocher de n'y avoir pas

(1) Déjà en 1718, l'ambassadeur autrichien « était scandalisé du peu de joie » que la cour de France montrait à une nouvelle favorable pour les Autrichiens (Saint-Simon, X, p. 254).

donné toute mon attention et ma sensibilité, que rien n'a pu déranger et que rien n'altérera. On est fort peu instruit ici des projets des Prussiens, et c'est une chose singulière que le peu de choses qui transpirent de leur pays. Il a couru un bruit que le général Münich avait battu les Turcs. Mais, comme il ne se confirme point, on doute de cette nouvelle, et l'on assure que les Russiens sont fort alarmés des mouvements de la Suède et que la terreur est répandue dans cet empire. Il y a quelque temps que la consternation paraissait à cette cour. Si les Suédois voulaient profiter de ce moment, je crois qu'ils seraient en état de se venger de tout ce que cette puissance leur a fait d'injustices. Voilà la guerre déclarée entre les Espagnols et les Anglais (1). Les ambassadeurs se sont retirés sans prendre congé; ils sont rappelés réciproquement. C'est un commencement qui annonce des suites sérieuses, surtout si on conjecture juste en supposant que les Hollandais se joindront aux Anglais : un peu de temps éclaircira ce doute. Je suis fort étonnée que nous n'ayons eu encore aucune nouvelle qui nous ait appris la prise de Belgrade. Cela me fait craindre qu'il ne soit arrivé quelque chose de malheureux aux assiégeants. Après cela, il ne faut pas précipiter son jugement. Les Allemands arrêtent toutes les lettres et ce n'est que très tard que l'on sait leurs désastres. On n'atten-

(1) L'Espagne avait retiré à une Compagnie anglaise, l'« asiento », le monopole de l'introduction des esclaves noirs dans ses colonies d'Amérique, et puni rigoureusement des contrebandiers anglais.

drait pas de même leurs succès. Je ne connais point de nation si orgueilleuse que celle-là.

Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayez appris à M. de Bonneval la situation présente de ma famille, et que M. le comte de Biron, qu'il a vu enfant, est à présent l'aîné de la maison, ou du moins celui qui est destiné à avoir nos titres, l'abbé ayant pris un état qui l'exclut du mariage. Il est cependant l'aîné et le duché lui est venu de droit. Mais il l'a cédé au comte de Biron et je ne doute pas qu'il (1) ne soit incessamment marié. Il vient de paraître à la tête du régiment du Roi à Compiègne, et on a été fort content de lui : jamais ce régiment n'a été sur un si bon pied. Je crois que la famille aura lieu d'être contente de cet aîné. Je me souviens que M. de Bonneval avait de l'amitié pour lui et qu'il en avait bonne opinion. Le dernier de tous, que vous avez vu et que l'on appelle le marquis de Gontaut, est à présent colonel d'un régiment qui porte le nom de Biron, et vient d'hériter de M. [d'Urfé](2) qui lui a donné tout son bien. Ce n'est pas un objet considérable ; mais un cadet qui est pauvre a toujours besoin de secours ; et je dois prendre d'autant plus d'intérêt à ce qu'il ait une fortune, qu'il a toujours partagé avec moi ce qu'il a eu. Je n'ai jamais abusé de son amitié ; mais il est bien rare d'en rencontrer une aussi vive dans un jeune homme, quoique frère. Je suis très persuadée que M. de Bonneval ne sera pas fâché

(1) « Il », le comte naturellement.
(2) Le prince de Ligne et Barbier écrivent : *Durfé*.

de savoir tous ces détails. Je lui connais l'âme sensible; et, le peu que j'ai été à portée d'étudier son caractère, il m'a paru que les choses qui touchent le cœur lui font impression. Il a essuyé tout ce que l'ingratitude a d'horreur. Le prince Lichtenstein, qui est ambassadeur (1) ici, a fait tout ce qu'il a pu, en arrivant ici, pour me voir: je n'ai jamais voulu avoir aucun commerce avec lui. Il me semble que ce serait une chose indécente que le ministre d'un potentat qui nous a tant coûté fût en aucune relation avec moi. Il est venu dans cette maison; mais, un jour qu'il me surprit chez ma mère, il ne sut jamais qui j'étais; et comme je ne vais presque point dans le monde et jamais dans les lieux publics, il m'est bien aisé de me soustraire à qui il me plaît.

Je viens d'apprendre que les Anglais ont pris deux vaisseaux français, et qu'ils ont été vendus à l'enchère. Il y a apparence que le Roi trouvera ce procédé comme il est, et que cela aidera à la reine d'Espagne à déterminer le Roi à se joindre dans la guerre. Il n'y a pas longtemps que je sais qu'un Espagnol disait ici que la reine d'Espagne n'avait jamais su les relations qu'avait eues M. de Bonneval avec M. Patiño (2), et elle avait paru fâchée du

(1) D'Autriche.

(2) Joseph Patiño, ministre de la marine, des finances et de la maison du Roi en 1726, conseiller d'État en 1729, premier ministre en 1734, plutôt que Balthasar Patiño, son frère, secrétaire d'État à la guerre en 1726, ambassadeur en France en 1730, mais mort en 1733. — Cf. *Relation du voyage*, etc. (*Mémoire*, p. 185) : « M. le comte de Bonneval se contenta d'entretenir une correspondance suivie avec le marquis de Lapas et M. Patiño. »

mystère qu'il lui en avait fait. Ce n'est pas la première fois que l'on m'a dit que le ministère avait craint le génie de M. de Bonneval. Il me semble que l'on redoute à toutes les cours les personnes qui peuvent éclairer et que c'est un démérite certain que d'en savoir plus que les autres. A propos de cela, j'ai demandé à la personne que vous savez, si elle avait quelque chose à vous mander; elle ne m'a rien appris de nouveau. Je puis vous répondre que rien ne ressemble au désir qu'il a que les Turcs apprennent à l'Empereur qu'il ne faut pas mettre de certaines gens au désespoir.

Je compte, Monsieur, que vous ne négligerez pas de me mettre au fait de tout ce qui concerne M. de Bonneval. Je vous assure que je serai très sensible à cette attention. Je n'ai jamais osé me fier à personne, pour ne le pas exposer, parce que tout me paraît dangereux pour lui. Le pays où vous êtes est si orageux, que tout doit faire trembler.

M. votre neveu est parti pour Genève et est venu me dire adieu. Je crains bien de n'être jamais assez heureuse pour lui rendre service; mais les personnes dont la destinée est telle que la mienne n'ont pas le bonheur de contribuer au bonheur des autres. Je vous assure que je serai toujours très occupée de vous donner des marques de mon estime, de ma reconnaissance, et que je suis pour toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

BIRON BONNEVAL.

Nous n'avons plus d'autres lettres de Mme de Bonneval à ce correspondant, soit que nous ayons perdu celles qu'elle lui avait encore écrites, soit que les circonstances n'aient plus permis à son ami inconnu de lui donner des nouvelles de M. de Bonneval : assurément elle n'a point volontairement renoncé à la douceur de parler encore et d'entendre parler de celui qui avait été son « cher maître ».

*
* *

Depuis la fuite de son mari en Turquie, Mme de Bonneval s'était retirée du monde et cachait son chagrin dans la solitude. Elle passa de la sorte les dernières années de sa vie, malade, triste et silencieusement fidèle, malgré tout. Elle mourut en avril 1741, mariée dix jours, veuve pendant trente quatre ans d'un mari vivant, infidèle et renégat, qu'elle n'avait point cessé d'aimer. Lui, pendant ce temps, il devenait général d'infanterie et d'artillerie, gouverneur de Caramani, beglier-bey de Roumélie, pacha à trois queues (sous le nom d'Achmet pacha), et topigi bachi (chef des bombardiers); il vivait à l'épicurienne et affectait l'insouciance. « Portez-vous bien, écrivait-il à son frère, et souvenez-vous qu'il n'y a que fadaises en ce bas monde, distinguées en *gaillardes*, *sérieuses*, *politiques*, *juridiques*, *ecclésiastiques*, *savantes*, *tristes*, etc., mais qu'il n'y a que les premières, et de se tenir toujours le ventre libre, qui fasse vivre joyeusement et longtemps(1). » Mais c'était

(1) *Mémoire*, p. 180.

forfanterie, et parfois ses regrets se trahissaient malgré lui : un de ses plaisirs, lorsqu'il se trouvait seul, était de s'habiller à la française; un jour, à un dîner, entendant chanter un air italien, qu'il avait sans doute entendu dans de tout autres circonstances, il éclata tout à coup en larmes (1). Au moment où la mort le surprit (23 mars 1747), il pensait à s'évader et à venir terminer ses jours à Rome. C'est ainsi qu'il mourut à 72 ans, ayant mésusé de si beaux dons naturels et gâté misérablement une vie qui s'annonçait si belle, ayant surtout causé, outre son propre malheur, le malheur de cette âme charmante que les lettres de Mme de Bonneval nous ont révélée.

(1) *Mémoire*, p. 67.

Paris. — Typ. Pu. Rinouard, 19, rue des Saints-Pères. — 42263.

DC 135 B71A4 1903
Bonneval, Judith Charlotte (de Gontout-Biron)
La comtesse de Bonneval

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY